

Le mot du président

L'EXPERTISE D'ATLANTIC'EAU POUR UN SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE PERFORMANT

C'est un succès dont nous pouvons être fiers : en 2023, atlantic'eau a traversé la Loire entre Couëron et Le Pellerin. Cette prouesse technique établit aussi un record : 1120 mètres parcourus sous la Loire pour créer un tunnel d'un diamètre intérieur de 1,80 m, le plus long tir de microtunnel en courbe réalisé en France. Après plusieurs années d'études, la réussite de cette opération cruciale garantit la concrétisation d'une idée, aussi belle que stratégique, née il y a plus de 15 ans : l'interconnexion du réseau d'eau potable du nord Loire, entre Nantes et Saint-Nazaire, avec celui du sud Loire au départ de Basse-Goulaine. Fin 2023, les marchés ont été attribués pour la poursuite de ces travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du sud du département : la pose de la conduite au nord entre Couëron et Vigneux-de-Bretagne, et au sud entre Le Pellerin et Rouans, ainsi que la construction d'un réservoir à Couëron.

Mais en 2023, nous avons détecté deux micropolluants dans nos ressources. Cette découverte est un appel à la vigilance et à l'absolue nécessité de préserver nos captages. Grâce à une politique innovante de recherche et développement, atlantic'eau veut répondre au défi de la sécurité sanitaire. En avril, nous avons alerté sur la présence d'un métabolite du chlorothalonil, le R471811, dans nos ressources. Cette molécule issue d'un fongicide pourtant interdit depuis 2020 serait détectée à un seuil supérieur à 0,10 µg/l dans environ un tiers de l'eau potable distribuée en France. Sur notre territoire, les filières de traitement des usines vont être adaptées pour abattre le chlorothalonil R471811 sous le seuil des 0,10 µg/l, limite qu'atlantic'eau entend respecter pour tous les métabolites de pesticides qu'ils soient pertinents ou non. En juin 2023, la découverte de fortes concentrations d'un autre métabolite de pesticide, le DMS, dans le captage de Missillac, a contraint atlantic'eau à suspendre pour un temps la production d'eau potable sur ce site. Pour sortir de cette impasse, je réaffirme la position unanimement partagée par les élus d'atlantic'eau en réclamant l'interdiction des pesticides sur les aires d'alimentation des captages.

Un autre défi majeur à relever pour atlantic'eau est la gestion de la quantité d'eau. De ce point de vue, la politique tarifaire d'atlantic'eau vient de marquer un tournant. Depuis de nombreuses années, les gros consommateurs d'eau bénéficiaient d'un tarif au m³ très inférieur à celui des usagers domestiques. Dans une démarche d'incitation aux économies d'eau, cette dégressivité du tarif est désormais supprimée.

Enfin, en novembre 2023, nous avons fêté le 60^e anniversaire du syndicat. C'est l'occasion de rappeler ce principe fondateur à l'origine d'atlantic'eau et qui continue encore de nous rassembler aujourd'hui : la solidarité territoriale. Grâce à elle, quelle que soit la ressource en eau disponible sur notre territoire rural, nous ferons face ensemble aux enjeux actuels.

Au cœur de cette organisation, l'élu communal a plus que jamais son rôle à jouer. Chaque commune est représentée au sein des commissions territoriales d'atlantic'eau par des délégués. Le délégué est le maillon essentiel entre la commune et atlantic'eau pour la coordination des travaux, mais aussi en cas de perturbations sur le réseau. C'est aussi à travers lui que se traduisent les attentes locales et que peut se renforcer la confiance des usagers dans un service d'eau potable de qualité.



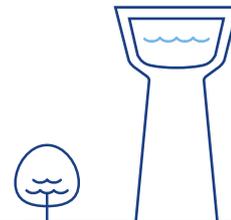
Le 14 juin 2024

JEAN-MICHEL BRARD

Président d'atlantic'eau

Maire de Pornic

Les temps forts 2023



19 avril 2023

Baptême du microtunnelier « Edith »

qui a réalisé un tunnel d'un diamètre de 1,80 mètre sous la Loire permettant la pose de la canalisation de transport d'eau potable sur une longueur de 1 120 mètres, entre Couëron et Le Pellerin.



17 août 2023

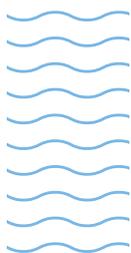
Incendie à l'usine d'Ancenis

Provoqué par un équipement électrique, il a été rapidement maîtrisé par les pompiers et n'a pas eu d'impact sur la distribution de l'eau aux abonnés alimentés par l'usine.

14 juin 2023

Usine de Paimbu : pose de la première pierre

Cette cérémonie a marqué le début des travaux de réhabilitation de l'unité de production de Paimbu à Massérac. Cet investissement vise à adapter la filière de traitement pour répondre aux problématiques sur la qualité de l'eau.



24 novembre 2023

60 ans, ça se fête !

À cette occasion, l'ensemble du personnel et les élus d'atlantic'eau se sont réunis pour célébrer la création en 1963 du syndicat d'eau potable de Loire-Atlantique qui assure, encore aujourd'hui, l'alimentation en eau potable du territoire rural du département à un tarif unique.



Sommaire



25 novembre 2023

Visite de l'usine d'Ancenis et découverte de la technologie ToxMate

Ce dispositif permet de surveiller la qualité de l'eau brute provenant de la Loire en temps réel et en continu grâce à l'observation de l'évolution du comportement d'invertébrés.



31 décembre 2023

Adhésion de Saint-Sigismond à atlantic'eau

Intégration de 194 abonnés supplémentaires sur le territoire d'Ancenis.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

UN SYNDICAT, UN TERRITOIRE, DES ABONNÉS

- 8 Une mission de service public
- 8 La gouvernance d'atlantic'eau
- 9 Au service d'un territoire et de ses abonnés
- 10 Une gestion déléguée

LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

- 12 Les périmètres de protection
- 13 Des actions pour préserver la ressource
- 14 Des études et travaux sur la ressource en eau

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

- 15 Les unités de production
- 16 La qualité de l'eau sous surveillance
- 17 La recherche sur la qualité de l'eau

LE TRANSPORT D'EAU POTABLE

- 19 Le transport d'eau potable

LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

- 21 Consommation des abonnés d'atlantic'eau
- 22 Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau

- 23 La performance du réseau
- 24 Le patrimoine d'atlantic'eau
- 25 Service à l'abonné : qualité et équité
- 26 Autres indicateurs de la relation aux abonnés

FINANCEMENT DU SERVICE

- 27 Bilan financier 2023
- 28 Endettement
- 28 Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
- 29 En 2024, une hausse modérée pour les ménages, plus élevée pour les gros consommateurs
- 29 Comparatif du tarif 2024 des collectivités voisines

ANNEXES

- 30 Indicateurs réglementaires
- 31 Information sur les contrats d'exploitation de distribution
- 31 Grille tarifaire
- 32 Productions sur le territoire d'atlantic'eau
- 33 Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau
- 34 Données par secteurs
- 56 Note d'information de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Rapport d'activité

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 62 Orientations stratégiques d'atlantic'eau (2023-2026)

LES SERVICES D'ATLANTIC'EAU

- 63 Ressources humaines
- 64 Un site Internet au service des usagers et des élus

- 65 Gestion de la ressource
- 65 Exploitation-Usager
- 65 Patrimoine
- 66 Administratif
- 67 Informatique

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

- 68 Compte administratif 2023

Chiffres clés

148

COMMUNES

253 967

abonnés pour 545 022 habitants



2,14 € TTC

Prix du m³ d'eau au 01/01/2024
sur la base d'une facture de 120 m³,
redevances agence de l'eau incluses

110



LITRES/JOUR/HABITANT

en consommation moyenne



24/24h

livrée à domicile
et disponible à chaque instant

et 7/7j

14



sites de captages
d'eaux souterraines
ou superficielles

10 344

kilomètres de réseau hors feeders

93



RÉSERVOIRS
OU CHÂTEAUX D'EAU

38,2

millions de m³
produits par atlantic'eau
et le SAEP Vignoble-Grandlieu

27,6

MILLIONS DE M³
D'EAU CONSOMMÉS



par les abonnés du territoire

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable



Un syndicat, un territoire, des abonnés



Syndicat mixte, atlantic'eau produit, transporte et distribue l'eau potable sur les 148 communes de son territoire afin de satisfaire les besoins en eau d'environ 254 000 abonnés.

Une mission de service public

Atlantic'eau est le service public en charge de la production sur la majeure partie de son territoire, du transport et de la distribution de l'eau potable pour ses adhérents.

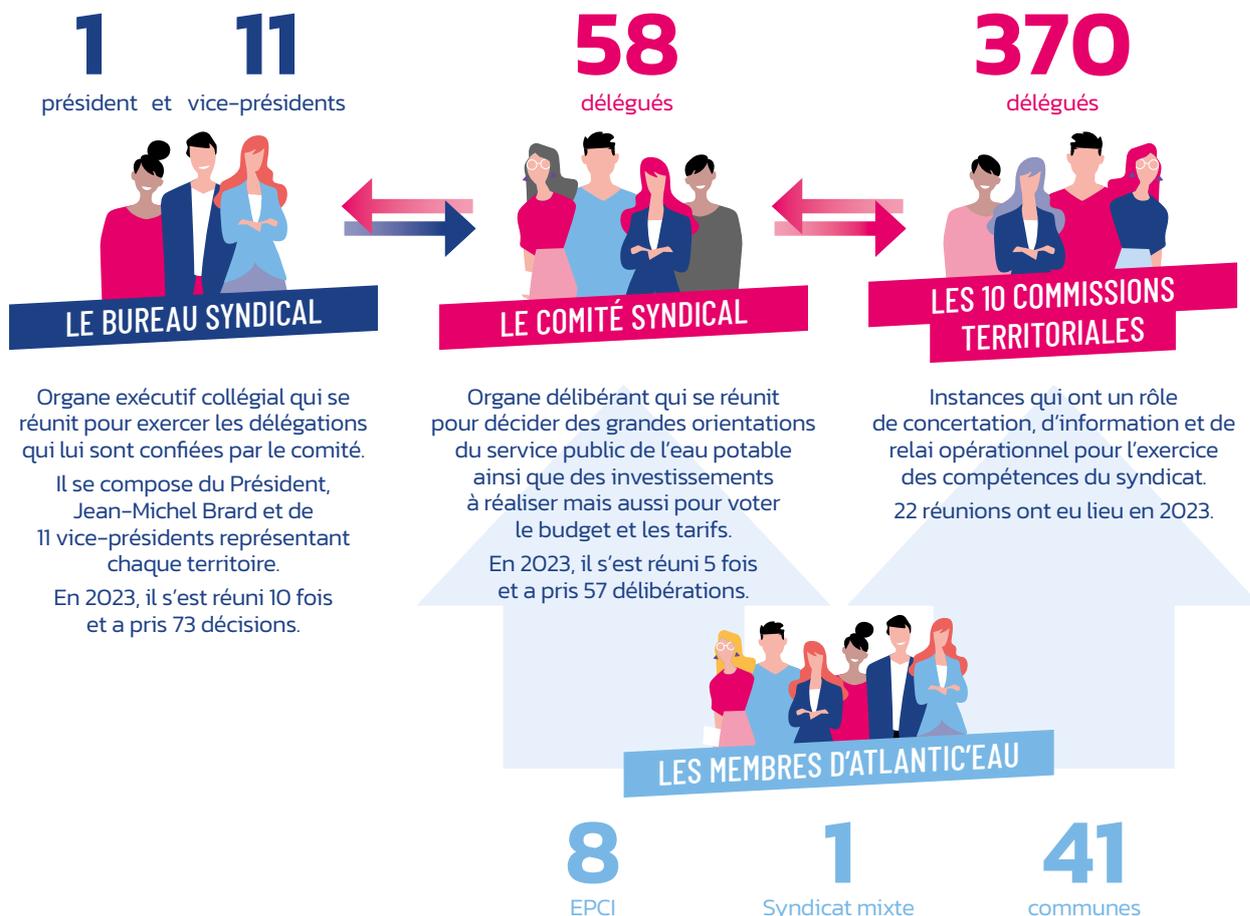
Le syndicat est composé de 50 membres :

- 2 communautés d'agglomération (Pornic Agglo – Pays de Retz, Redon agglomération)
- 6 communautés de communes (Erdre et Gesvres, Nozay, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Sud-Estuaire, Sud Retz Atlantique)
- 1 syndicat mixte (SAEP de Vignoble-Grandlieu)
- 41 communes (membres des communautés de communes Pays de Blain, Estuaire et Sillon, Châteaubriant-Derval)

Ce syndicat de taille départementale a pour mission de :

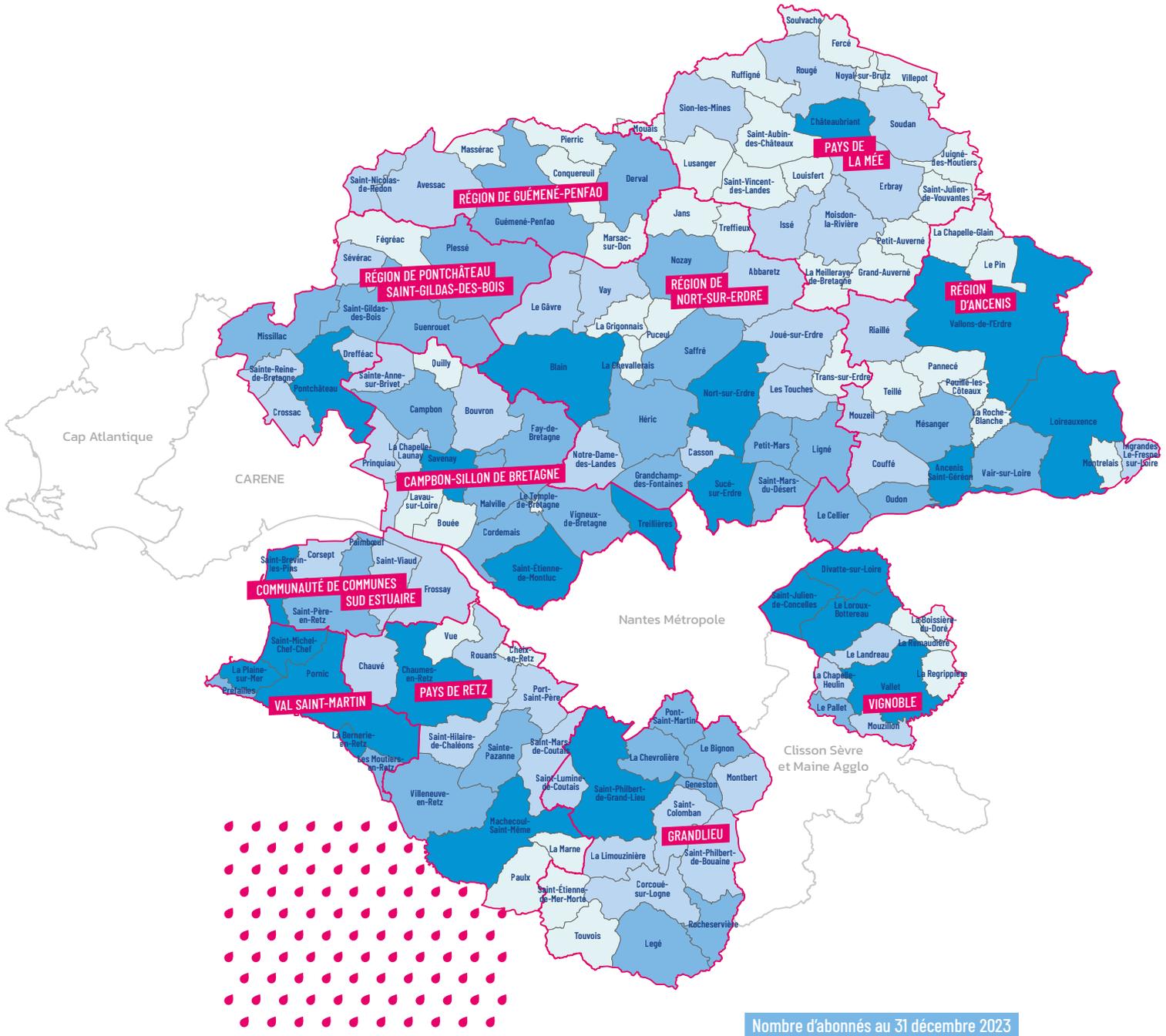
- Assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement,
- Définir les modes de gestion pour l'exploitation des ouvrages,
- Déterminer la politique tarifaire et voter les tarifs de vente aux usagers,
- Déterminer le niveau de service rendu aux usagers, gérer les impayés et la relation abonnés en lien avec les délégataires.

La gouvernance d'atlantic'eau





Au service d'un territoire et de ses abonnés



Un syndicat, un territoire, des abonnés



Au 31/12/2023, atlantic'eau dessert **545 022** habitants et **253 967** abonnés répartis sur :

- 145 des 207 communes de Loire-Atlantique,
- 2 communes de Vendée, Saint-Philbert-de-Bouaine et Rocheservière,
- et 1 commune de Maine-et-Loire, Ingrandes - Le Fresne-sur-Loire.

Évolution du nombre d'abonnés d'atlantic'eau depuis 2014



On compte 3 161 abonnés supplémentaires par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 1,3%.



Une gestion déléguée

L'exploitation courante des points de prélèvements, des usines, des feeders, des suppressions, des réservoirs et des réseaux est confiée à trois délégataires privés : Saur, Veolia et STGS. La présence de plusieurs exploitants sur le territoire crée une émulation et permet de faire des comparaisons utiles pour améliorer la qualité du service.

La gestion du service est encadrée par des délégations de service public (DSP).

Ce type de contrat permet une rémunération du délégataire « substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service ». Le délégataire assume donc le risque commercial lié à l'exploitation. Par ailleurs, cette procédure de mise en concurrence autorise les négociations avec les candidats.

Les missions du délégataire sont :

- l'exploitation des installations et réseaux (fonctionnement, surveillance, entretien),
- la gestion de la relation aux usagers, dont la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- la responsabilité de la qualité de l'eau produite et distribuée,
- le renouvellement des équipements électromécaniques et compteurs.

Au 1^{er} janvier 2024, **11** contrats de délégation de service public sont en cours.

Le comité syndical du 6 octobre 2023 a approuvé l'attribution de la délégation de service public du territoire de Campbon-Sillon, à Veolia, pour une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Au 1^{er} janvier 2024, l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable du Pays de Retz a été intégrée au contrat de délégation de service public du territoire par avenant.

Le comité syndical du 6 octobre 2023 a également approuvé le lancement de la consultation pour un unique contrat de délégation de service public de 8 ans sur les territoires de CCSE-Val Saint-Martin.

BON À SAVOIR

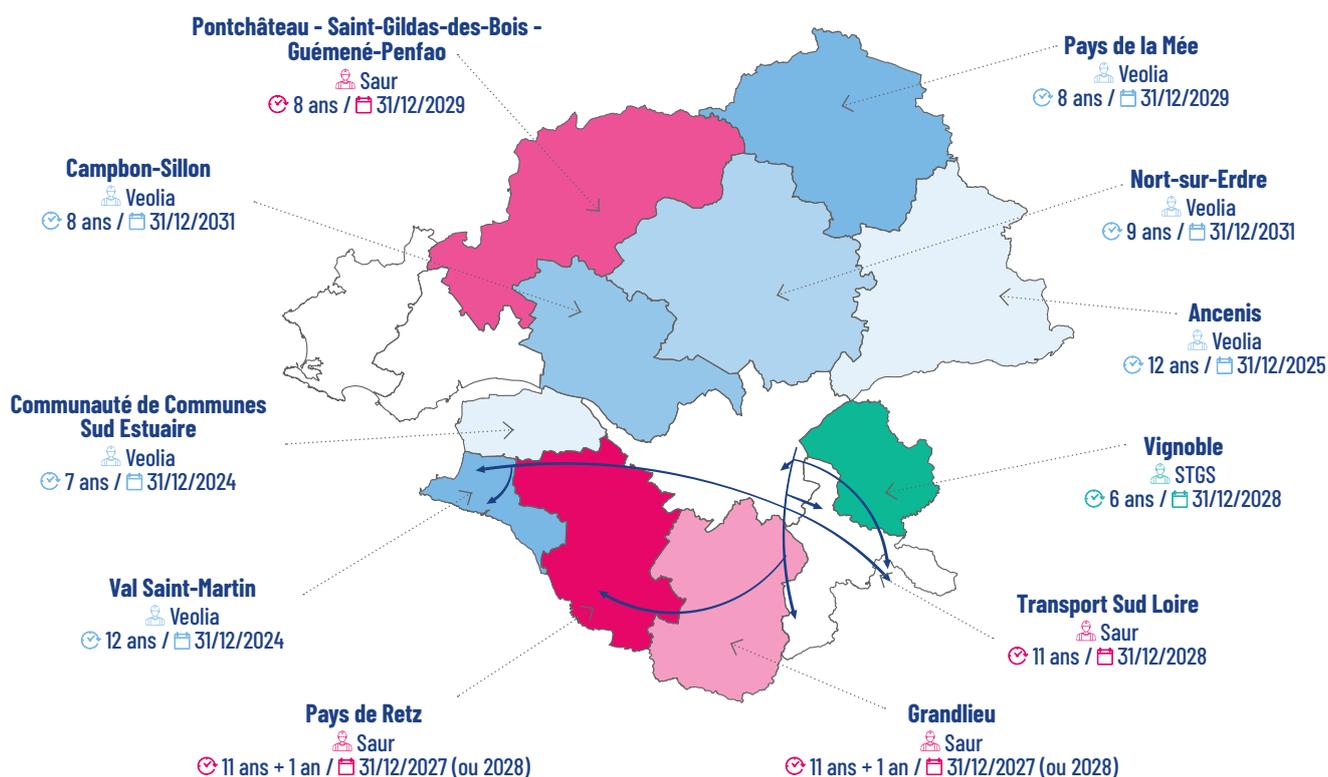
La commission consultative des services publics locaux

Elle a pour vocation d'associer les usagers à la gestion du service d'eau potable. Les associations locales UFC-Que choisir, Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (UDAF), et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) y sont représentées.

Elle s'est réunie le 13 septembre 2023 pour donner son avis sur le choix des modes de gestion des territoires du Val Saint-Martin et CCSE. Le RPQS 2022 a été présenté ainsi que le sujet de la tarification sociale.



Délégations de service public par territoire au 1^{er} janvier 2024



Délégataire
 Durée du contrat
 Fin du contrat
 Contrat Transport Sud Loire

La rémunération des délégataires pour la distribution de l'eau potable est comprise entre

35 et 74* €

par abonné et par an.

*valeur provisoire

La rémunération des délégataires évolue chaque année suivant la formule d'actualisation établie dans les contrats. En 2023, elle a évolué entre 1,4% et 27,3% pour la production de l'eau potable et entre 2,6% et 19,5% pour la distribution par rapport au prix initial du contrat.

Les différences de variation s'expliquent par la formule d'actualisation et l'ancienneté du contrat.



La ressource en eau potable



Parce que la qualité de l'eau est un enjeu de santé publique, atlantic'eau conduit de nombreuses actions pour la protection de ses ressources.

Les périmètres de protection

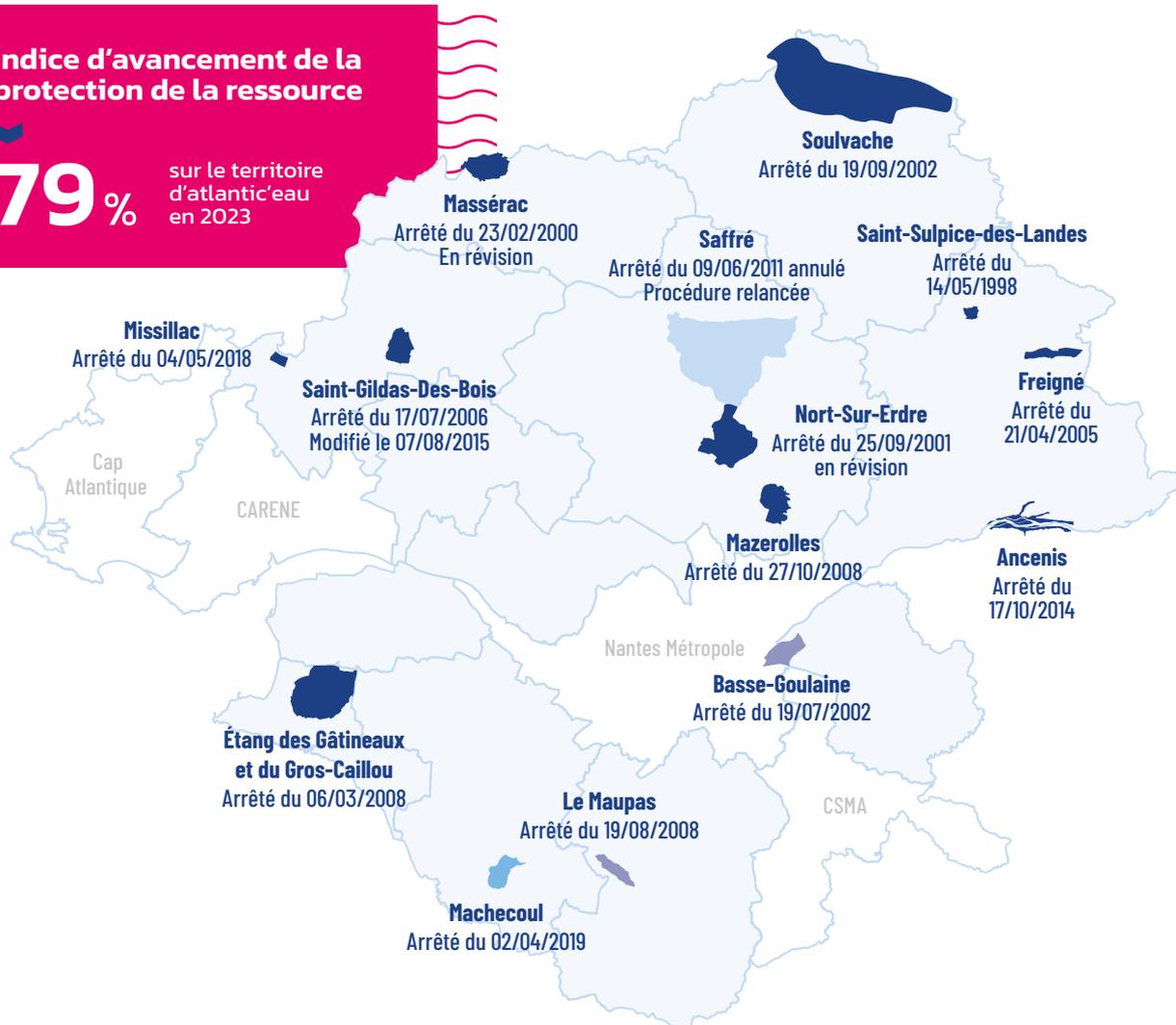
L'indicateur national de la protection de la ressource en eau permet de suivre l'avancement de la mise en place des périmètres de protection des captages, ce qui correspond, sur le territoire d'atlantic'eau, à :

- 13 arrêtés de DUP (déclaration d'utilité publique) signés dont 2 en révision (Massérac et Nort-sur-Erdre)
- 1 dossier en cours : Saffré

Indice d'avancement de la protection de la ressource

79%

sur le territoire d'atlantic'eau en 2023



Indicateurs d'avancement de la protection de la ressource

20 %

Études environnementales et hydrogéologiques en cours

40 % à 50 %

Avis hydrogéologique rendu + dossier déposé en Préfecture

60 %

Arrêté préfectoral signé

80 %

Arrêté préfectoral entièrement mis en œuvre

100 %

Arrêté préfectoral entièrement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application



Des actions pour préserver la ressource

MASSÉRAC

Avancement du dossier PPC et DUP

Un nouveau forage sur le champ captant de Massérac a été réalisé pour sécuriser l'alimentation en eau du territoire de Guémené-Penfao.

Les puits existants bénéficiant déjà de périmètres de protection (PPC) au titre d'un arrêté du 23 février 2000, une procédure de demande de déclaration d'utilité publique (DUP) a été lancée afin de compléter et d'actualiser ces périmètres.

Suite au dépôt du dossier de DUP des périmètres de protection et des servitudes associées en août et octobre 2022, la Préfecture a procédé à une consultation administrative.

Après avoir reçu la synthèse des avis des services de l'État fin mars 2023, le bureau syndical d'atlantic'eau réuni en avril et septembre 2023 a confirmé maintenir la demande d'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, hors ceux autorisés en agriculture biologique, sur l'ensemble des périmètres de protection rapprochée.

2024 sera mis à profit pour échanger avec les agriculteurs concernés par cette évolution des périmètres de protection et leur présenter les modalités de dédommagement envisagées. Un dépôt de dossier est prévu pour la fin d'année 2024.

NORT-SUR-ERDRE

Actions dans le cadre du captage prioritaire

Les captages du Plessis Pas Brunet à Nort-sur-Erdre sont classés prioritaires en raison de leur importance stratégique pour l'alimentation en eau potable mais également de la dégradation de la qualité de l'eau sur les paramètres nitrates et pesticides.

Pour évaluer les transferts de nitrates vers la nappe en début d'hiver, un réseau de mesures de reliquats azotés a été mis en place dans la zone de contribution principale de la nappe en 2020. Le but est de déterminer par modélisation, et en fonction des conditions climatiques de l'année, la concentration en nitrates de l'eau qui recharge la nappe.

Cette action sera inscrite dans le programme d'actions volontaires, discuté lors d'ateliers à l'automne 2023, qui accompagne l'arrêté préfectoral ZSCE (Zone Soumise à Contrainte Environnementale).

SAFFRÉ

Paielements pour Services Environnementaux : bilan 2023

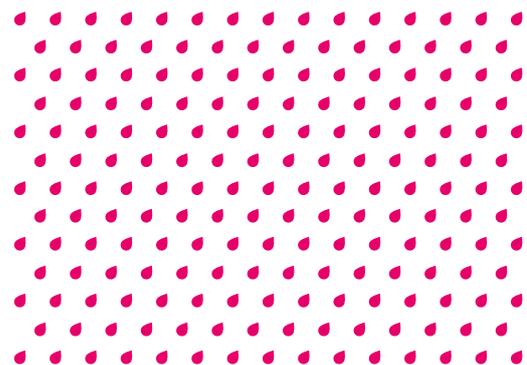
D'une durée de 5 ans (2021-2026), les paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont un dispositif financier expérimental pour les agriculteurs porté par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB).

La rémunération des exploitants agricoles dans le cadre des PSE porte sur l'atteinte de résultats et non la mise en œuvre de moyens. À Saffré, les résultats à atteindre sont basés sur 6 indicateurs.

En 2023, la rémunération annuelle totale des PSE à Saffré est de 413 000 € (financement : 25% atlantic'eau - 75% AELB) et on note les résultats suivants :

- L'augmentation de la surface en prairies permanentes (+330 ha) ;
- En moyenne, 62 % de la SAU (surface agricole utile) n'est pas traitée en 2023 mais il y a de fortes disparités entre les exploitations (de 18% à 100 %) ;
- L'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires) moyen est passé de 1,17 (campagne 2020-2021) à 0,93 (campagne 2022-2023).

Ces premiers résultats montrent donc une évolution des pratiques agricoles des exploitations engagées dans un PSE, favorable à la qualité de l'eau des captages.





MACHECOUL

Avancement de l'arrêté préfectoral ZSCE

Suite aux échanges de 2022 et 2023 entre tous les acteurs concernés par l'aire d'alimentation des captages, le consensus obtenu se répartit en 2 volets :

- le **PROGRAMME d'actions ZSCE**, défini par l'arrêté préfectoral du 15 juin 2023 et
- le **PLAN d'actions volontaires (PAV) et le budget associé pour chaque maître d'ouvrage**, validé par le comité syndical d'atlantic'eau du 6 octobre 2023.

Le PAV a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Baie de Bourgneuf et le budget associé a été validé par le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

SAFFRÉ

Suivi de la mise en œuvre des périmètres de protection

En 2023, les périmètres de protection des captages de Saffré ont fait l'objet d'un suivi par les agents d'atlantic'eau dans l'objectif d'identifier visuellement des anomalies qui pourraient impacter la qualité de l'eau.

Les observations ont principalement mis en évidence la présence de déchets en plusieurs endroits des périmètres de protection ainsi que des traces d'hydrocarbures dans des fossés.

Origine de l'eau :



50% nappes alluviales

27% autres nappes souterraines

23% eaux superficielles

Des études et travaux sur la ressource en eau

SAINT-MARS-DU-DÉSERT

Étude sur la ressource de Mazerolles

Atlantic'eau exploite le site de captage d'eau souterraine de Mazerolles sur la commune de Saint-Mars-du-Désert pour la production d'eau potable. Cette ressource en eau est contenue dans un bassin sédimentaire sableux situé sous une zone de marais et de tourbières. Le site est constitué de deux forages d'exploitation. Un seul est exploité à ce jour.

Depuis la mise en service de ce captage en 2011, la qualité de l'eau brute se dégrade progressivement pour les paramètres carbone organique total, fer et manganèse. Ceci engendre des difficultés d'exploitation des forages et de l'usine de traitement de la Janvrais.

Atlantic'eau a donc confié au Centre de Géosciences de l'École des Mines de Paris une étude pour comprendre le fonctionnement du milieu et trouver des scénarii de gestion applicables à la ressource en eau et aux ouvrages de captage.

Cette étude réalisée durant l'année 2023 arrive aux conclusions principales suivantes :

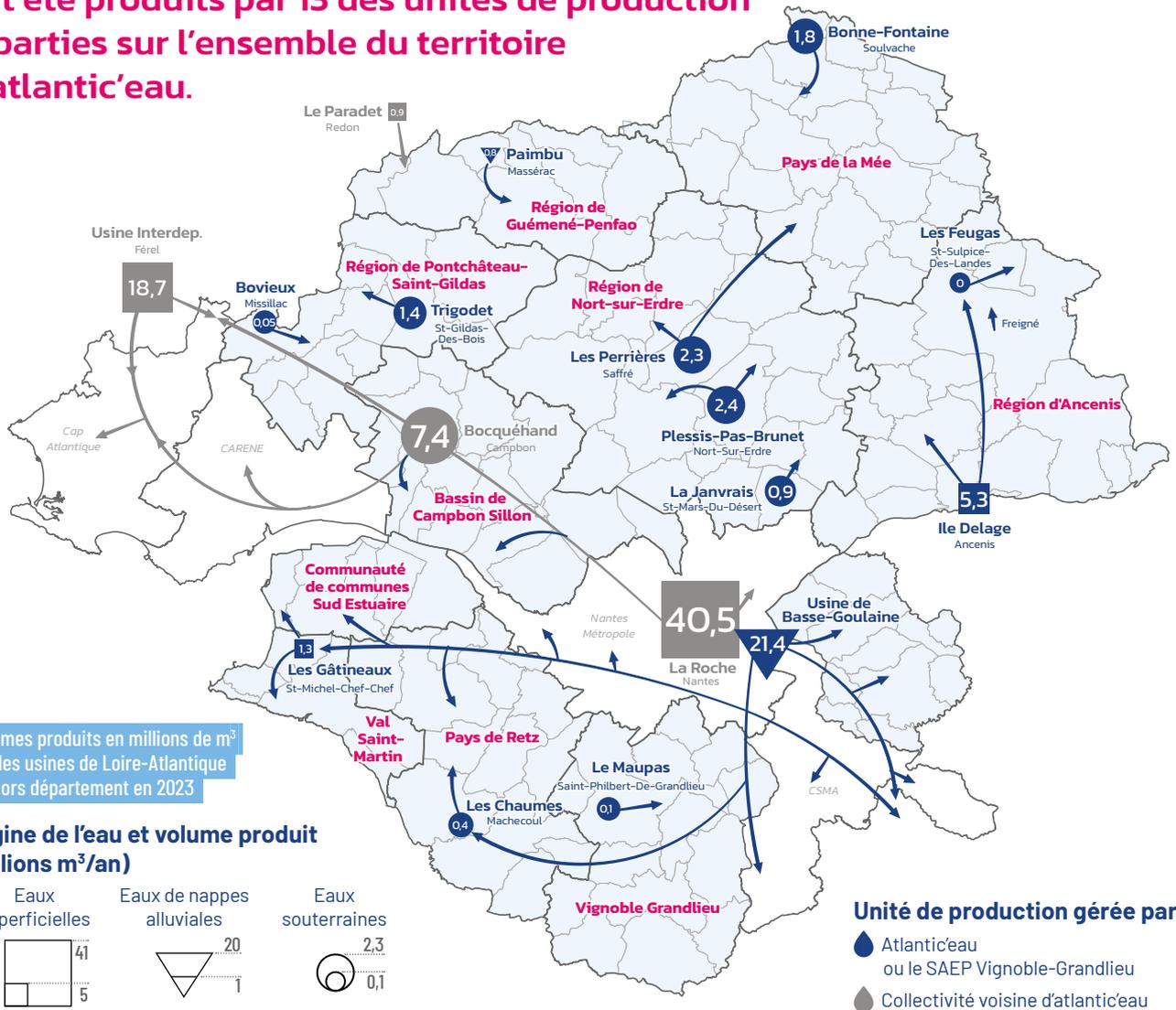
- La dégradation de la qualité de l'eau brute est liée à une réalimentation du captage par une eau chargée en matière organique en provenance de la tourbe ;
- Quel que soit le scénario de gestion envisagé, les concentrations en carbone organique, fer et manganèse devraient augmenter plus ou moins rapidement pour se stabiliser à des valeurs paliers maximales et seront largement supérieures aux capacités de traitement de la filière actuelle.



La production d'eau potable



En 2023, 38,2 millions de mètres cubes d'eau ont été produits par 13 des unités de production réparties sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.



Les unités de production

En lien notamment avec une baisse de la consommation globale en 2023, on note une diminution de 1,3 % du volume produit par rapport à 2022, visible sur de nombreuses usines. **38,2 millions de m³ (Mm³)** couvrent **85,7 %** des besoins du territoire et proviennent pour **56,1 %** de l'unité de Basse-Goulaine. L'achat en gros aux collectivités voisines permet de couvrir le reste des volumes nécessaires.

Les événements et les variations de production remarquables de l'année 2023 sont les suivants :

- L'arrêt de l'unité de production de Bovieux en juin 2023 en raison de la présence en concentration élevée dans la ressource de diméthylsulfamide (DMS). Ainsi que l'arrêt de l'unité de Saint-Sulpice-des-Landes fin 2022, en raison des teneurs en ESA-métolachlore.

- 40 000 m³ ont été produits en plus par rapport à 2022 par l'unité de production de Machecoul afin de soutenir l'alimentation en eau d'une partie du territoire de Vendée Eau.
- La production de l'usine de Basse-Goulaine diminue de 183 000 m³ par rapport à 2022, passant à 21,4 Mm³.
- Grâce à des niveaux des étangs satisfaisants, l'usine des Gâtineaux a pu produire +15% par rapport à 2022.



La qualité de l'eau sous surveillance

Afin de garantir la qualité de l'eau consommée par les abonnés, des prélèvements sont effectués toute l'année sur l'eau brute, l'eau produite et l'eau distribuée sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.

La surveillance de l'eau potable est régulière et s'exerce à 2 niveaux :

- le contrôle sanitaire au titre de la sécurité sanitaire des populations, confié aux Agences Régionales de Santé (ARS) qui interviennent en application de directives européennes et du Code de la santé publique,
- le suivi par la personne responsable de la production et/ou distribution de l'eau via les délégataires.

Les nombreuses analyses réalisées portent sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques, afin de s'assurer du respect des exigences de qualité réglementaires et de la sécurité sanitaire du consommateur.

En 2023, l'ARS a réalisé 2 770 prélèvements et les exploitants 1 797 pour analyser entre autres turbidité, nitrates, fer, carbone organique total (COT), pesticides, bactéries coliformes...

Il en résulte deux indicateurs réglementaires basés sur les résultats du contrôle réglementaire : les taux de conformité bactériologique et physico-chimique qui permettent de donner une mesure statistique de la qualité de l'eau potable.

	2021	2022	2023
Taux de conformité bactériologique	99,9%	99,9%	100 %
Taux de conformité physico-chimique	96,6%	97,7%	99,5 %

Les taux de conformité 2023 sont supérieurs à 2022 et 2021. Cette amélioration est notamment due au reclassement de l'ESA-métolachlore par l'ANSES en molécule non pertinente : sa limite de qualité passe de ce fait à 0,90 µg/L au lieu de 0,10 µg/L. Pour autant, atlantic'eau poursuit son action pour traiter cette molécule au maximum des capacités de ses usines par le choix du charbon actif à grains le plus efficace et l'augmentation de la fréquence des renouvellements, et ainsi passer sous le seuil des 0,10 µg/L ou de s'en rapprocher au mieux.

Ainsi, les non-conformités physico-chimiques mesurées se rapportent principalement à des dépassements observés en janvier 2023 en nitrates sur le territoire de Nort-sur-Erdre.

Missillac : fermeture d'un forage contaminé par un pesticide

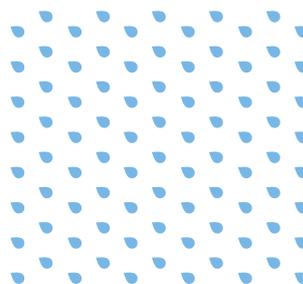
Dans le cadre d'une recherche de micropolluants dans la ressource en eau de Missillac, réalisée par la Saur pour le compte d'atlantic'eau, il a été détecté la présence de diméthylsulfamide (DMS) à de fortes concentrations.

L'usine de production n'étant pas en capacité de traiter cette molécule, le forage a été immédiatement arrêté à la demande d'atlantic'eau, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le DMS est un métabolite du tolylfuanide, un fongicide appliqué notamment en agriculture, dans le traitement du bois et dans certaines peintures. Le tolylfuanide a été retiré du marché par la décision de la Commission européenne du 9 mars 2010 et il n'existe plus d'usages agricoles autorisés en France.

Le DMS a été classé comme pertinent par l'ANSES en 2018, ainsi sa limite de qualité pour l'eau distribuée est fixée à 0,10 µg/L. Dans le captage de Bovieux à Missillac, la concentration mesurée est plus de 26 fois supérieure à ce seuil.

Afin de mieux comprendre la situation et d'envisager l'avenir de ce captage, plusieurs études vont être menées par atlantic'eau en 2024, notamment une cartographie des taux de DMS autour du captage, une analyse de l'effet du chlore sur le métabolite et un test innovant de traitement à l'échelle pilote.





La recherche sur la qualité de l'eau

Le chlorothalonil R471811

Atlantic'eau s'est engagé à distribuer, au vu de l'état des connaissances, une eau répondant aux enjeux de santé publique et ne dépassant pas la norme de 0,10 µg/L pour tout pesticide et ses métabolites qu'ils soient classés « pertinents » ou « non pertinents ».

Allant au-delà des contrôles imposés par la réglementation dans le cadre de sa politique proactive et innovante en matière de recherche et développement sur la qualité sanitaire de l'eau, atlantic'eau a réalisé début 2023 des analyses révélant la présence de chlorothalonil R471811, un métabolite de pesticide, dans l'eau sur une grande partie de son territoire.

Le chlorothalonil R471811 est un métabolite issu de la dégradation du chlorothalonil qui était utilisé depuis 1969 comme fongicide sur de nombreuses cultures : blé, seigle, orge, pommes de terre, tomates... Son utilisation est interdite en France depuis le 20 mai 2020.

Atlantic'eau a alors lancé des analyses complémentaires du chlorothalonil et de ses métabolites sur les eaux brutes et les eaux traitées avec trois laboratoires afin de s'assurer de la fiabilité des mesures. Les valeurs mesurées en sortie de différentes unités de production sont comprises entre 0,03 et 0,44 µg/L, toutes les usines n'étant pas en capacité immédiate de traiter cette molécule.

Au regard de ces résultats et en vertu de sa politique de transparence, atlantic'eau a été un des premiers syndicats d'eau potable à informer ses abonnés de cette problématique touchant l'ensemble du territoire français.



BON À SAVOIR

Les polluants éternels : perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés (PFAS)

Ils regroupent plus de 4000 molécules et sont utilisés par les industries depuis les années 1950 pour leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes et résistantes aux fortes chaleurs. Ils sont aussi appelés polluants éternels à cause de leur forte persistance et leur très faible dégradation dans le milieu.

Les PFAS ne font pour l'instant pas partie des paramètres mesurés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau, mais la directive européenne de 2020 prévoit leur intégration pour 2026.

La norme qui pourrait alors être définie serait la suivante : la somme des 20 PFAS considérés comme préoccupants pour les eaux destinées à la consommation humaine ne devra pas dépasser les 0,10 µg/l en eau traitée.

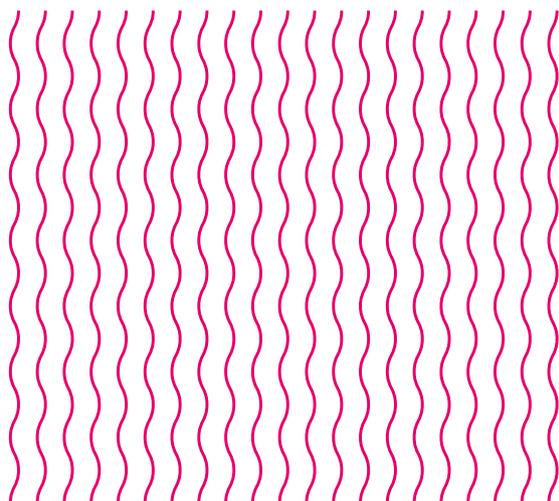
Sur cette base, atlantic'eau a souhaité anticiper la réglementation, en menant un suivi bimestriel sur ses ressources. **Aucun dépassement de la limite de qualité n'apparaît à la suite des 5 campagnes d'analyses.**

Bioessais à Machecoul – suite

Les effets de toxicité sur les champignons (et à moindre niveau sur les bactéries) détectés lors des bioessais réalisés sur l'eau traitée de l'unité de production de Machecoul en 2022 ont été confirmés par de nouvelles analyses en 2023.

Pour rappel, les bioessais permettent de détecter les effets cocktails induits par un mélange de substances chimiques sur des organismes vivants ou lignées cellulaires en les mettant en contact avec l'eau. Ces effets ne sont pas prévisibles par des analyses physico-chimiques classiques.

Ces résultats sont d'autant plus surprenants que les analyses ont été réalisées juste après le renouvellement du charbon actif en grain à l'usine de Machecoul. Ainsi, on peut conclure que les molécules (ou leur mélange) responsables de l'effet fongicide ne sont pas totalement retenues par le dispositif en place sur l'unité de traitement. Les investigations vont se poursuivre pour mieux comprendre ce phénomène.



Thèse INSERM : co-financement d'atlantic'eau

Une thèse co-financée par atlantic'eau à hauteur de 45% a démarré en décembre 2023. Il s'agit du projet ExpEauDig pour « étude de la réponse de la barrière épithéliale intestinale (BEI) comme indicateur de la santé et de la susceptibilité de l'hôte à l'exposition à des polluants de l'eau potable ». L'intérêt de cette thèse est de mieux comprendre les mécanismes d'actions et le rôle des micropolluants retrouvés dans l'eau potable dans les maladies humaines. Plus spécifiquement, la thèse va se dérouler sur 3 années avec les objectifs suivants :

- Déterminer l'impact des polluants candidats sur l'intégrité de la BEI,
- Étudier les mécanismes cellulaires et moléculaires mis en jeu,
- Identifier in vivo les effets d'une exposition chronique à un cocktail candidat de polluants dans des modèles murins sains et de stress de la BEI,
- Créer un bioessai utilisable dans le contrôle sanitaire de l'eau pour tester les effets cocktails sur l'intestin,
- Tester l'eau du secteur de Machecoul sur le microbiote de mammifères et les potentielles répercussions sur le neurodéveloppement.

Les polluants candidats ont été sélectionnés par atlantic'eau en accord avec les problématiques territoriales, à savoir l'ESA-métolachlore, le chlorothalonil R471811 et les nitrates.

BON À SAVOIR

Le comité scientifique

Créé en 2023 par atlantic'eau, le comité scientifique est un groupe de travail qui a pour vocation d'accompagner et de conseiller atlantic'eau notamment dans le choix de ses orientations stratégiques de R&D et d'échanger sur les projets en cours. Il se réunit deux fois par an.

Il est constitué de 8 scientifiques provenant de différents instituts académiques publics et exerçant dans différents domaines : pollution des sols, écotoxicologie, biochimie et signalisation cellulaire, sociologie des risques, biogéochimie, santé environnementale, gestion et pollution de l'eau.



Afin d'assurer les besoins en eau du sud de son territoire, atlantic'eau est propriétaire d'ouvrages de transport d'eau potable.

Le transport de l'eau, c'est :

191 km

de feeders, conduites qui assurent le transfert de l'eau depuis la sortie des unités de production vers les réseaux de distribution

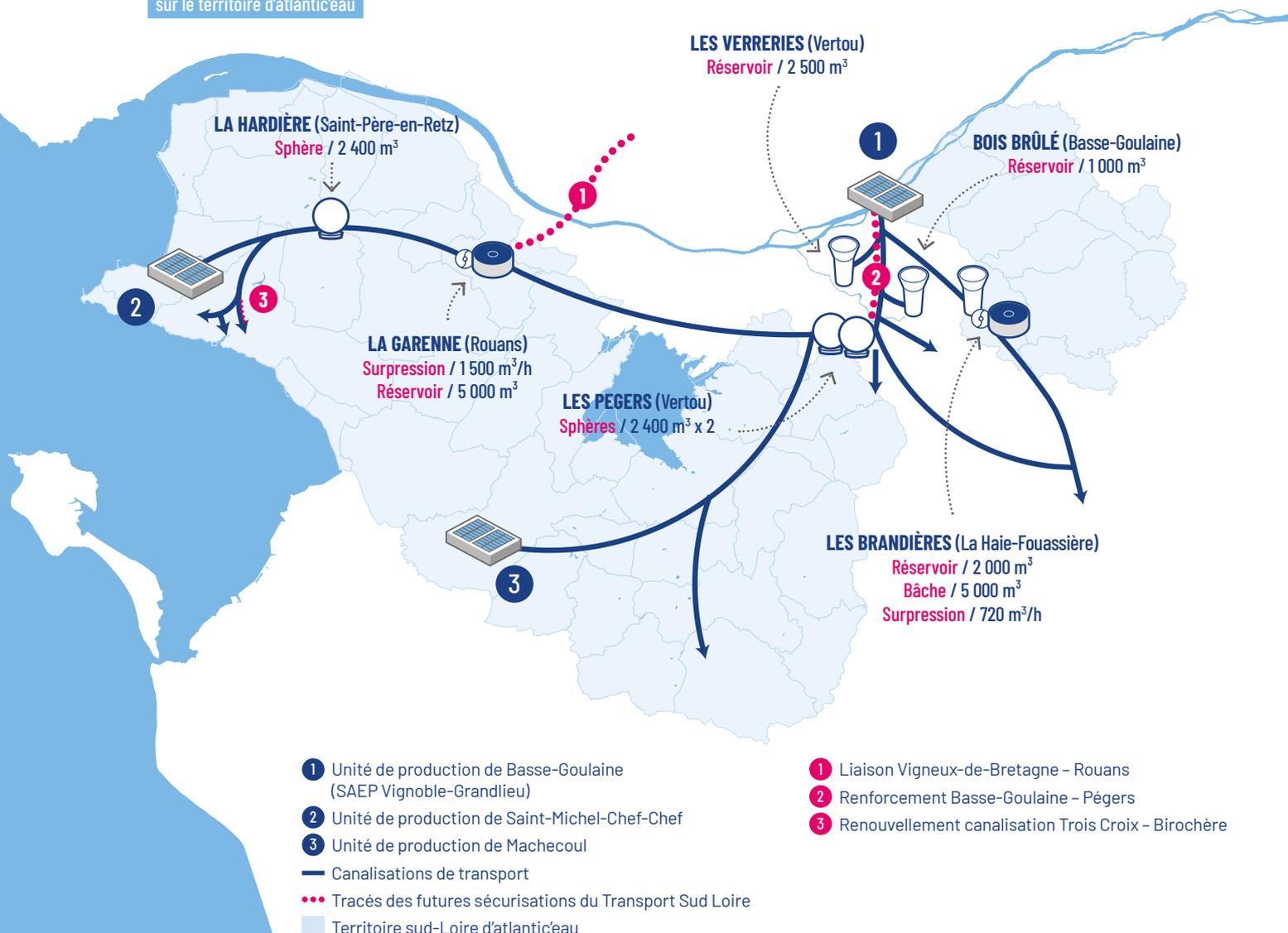
8

réservoirs sur tour et bâches au sol d'une capacité totale de 22 700 m³ avant toute distribution

2

stations de reprise et surpression sur les canalisations de transport

Ouvrages de transport d'eau potable sur le territoire d'atlantic'eau





1

Liaison Vigneux-de-Bretagne - Rouans

Afin de sécuriser l'alimentation en eau du territoire, atlantic'eau a décidé d'interconnecter le réseau d'eau potable situé au nord de la Loire, reliant Nantes à Saint-Nazaire, à celui desservant le sud de la Loire à partir de Basse-Goulaine. Une nouvelle canalisation sera posée entre Vigneux-de-Bretagne et Rouans, et permettra un approvisionnement depuis l'usine de production de Nantes Métropole, voire de Campbon.

Cette importante canalisation de 600 mm de diamètre et de 17 km de long traversera la Loire entre le Pellerin et Couëron. Elle transportera gravitairement jusqu'à 18 000 m³ d'eau potable par jour. Cet investissement majeur, à hauteur de 28 millions d'euros, est porté par atlantic'eau.

La 1^{ère} phase de ce projet d'ampleur est la traversée de la Loire entre Couëron et Le Pellerin.

Le 3 mai 2023, le microtunnelier baptisé « Edith » a démarré sa course sous la Loire côté Pellerin. Après 3 mois de foration et un parcours de 1 120 mètres, il est ressorti le 7 août côté Couëron, créant dans son sillage un tunnel d'un diamètre intérieur d'1,80 mètres. Cruciale dans la réussite du projet d'interconnexion, cette étape était la plus délicate techniquement. Le succès de cette opération est donc une avancée majeure pour garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable du sud-ouest du département.

L'investissement de 9 500 000 € HT est porté par atlantic'eau, avec une aide de France Relance à hauteur de 1 000 000 €.

Puis, plusieurs opérations se sont enchaînées fin 2023 pour finaliser cette phase de travaux :

- **Tirage de la canalisation** en acier constituée de 63 tubes de 18 mètres de long et d'un diamètre de 600 mm,
- **Essais en eau, contrôle de la canalisation,**
- **Réalisation des ouvrages côtés nord et sud** pour permettre d'accéder au tunnel et à la canalisation, au Pellerin comme à Couëron,
- **Finalisation des bouts de conduite côtés nord et sud** qui ont été posés en terrestre pour respecter les points de raccordement définis,
- **Remise en état du terrain et fin du chantier.**



2

Doublement de la canalisation entre l'usine de Basse-Goulaine et le site des Pégers

La canalisation principale entre Basse-Goulaine et Les Pégers est utilisée pour desservir la majorité des communes d'atlantic'eau situées au sud de la Loire. Depuis cette conduite, d'importants volumes d'eau transitent également en direction de la Vendée et de Nantes Métropole.

Cette conduite unique et vieillissante présente aujourd'hui un risque de casse qui impliquerait une rupture de service pour 175 000 habitants du territoire d'atlantic'eau.

Pour éviter cette situation et assurer la continuité de service, le doublement de la conduite entre l'usine de Basse-Goulaine et Les Pégers à Vertou est une nécessité. Le tracé envisagé prévoit un linéaire de 8,7 km de canalisation à poser pour un montant des travaux estimé à près de 12 millions d'euros.

En 2023, une étude d'impact environnemental nécessaire à l'avancement du projet a été réalisée.



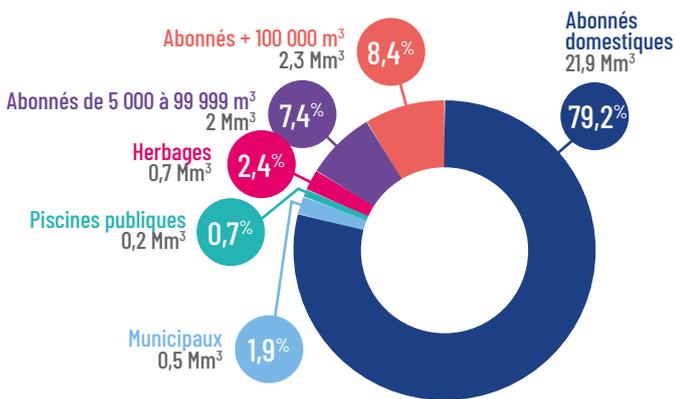
Répondre à la demande grandissante en eau potable est un enjeu essentiel, aussi atlantic'eau suit de près les évolutions de consommation.

Consommation des abonnés d'atlantic'eau

En 2023, **27,6 millions de m³ (Mm³)** ont été facturés sur le territoire d'atlantic'eau. Ce volume a diminué de 2,6% par rapport à l'année 2022, une année particulièrement chaude et sèche.

Répartition des consommations par type d'abonnés

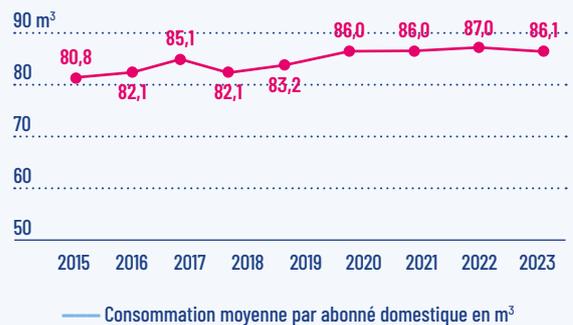
Les abonnés domestiques consommant moins de 6 000 m³/an représentent la plus grande part de consommation d'eau du territoire avec **79,2%** de l'eau consommée en 2023.



Les abonnés domestiques

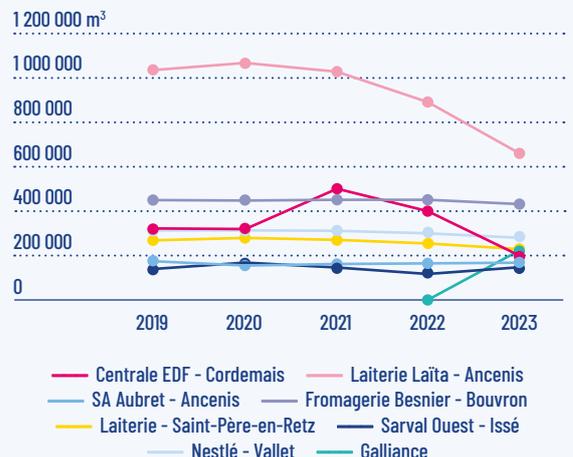
Le volume d'eau facturé aux abonnés domestiques s'est élevé à 21,9 Mm³, stable par rapport à 2022 (21,8 Mm³).

En 2023, la consommation moyenne annuelle d'un abonné domestique diminue légèrement par rapport à 2022 avec 86 m³.



Les industriels

Les consommations supérieures à 100 000 m³ ont diminué de 10 %, soit de 256 000 m³ en 2023. On note notamment la baisse de consommation de la centrale de Cordemais de 210 000 m³. Celle de la laiterie d'Ancenis est due au nouveau branchement dédié à l'abattoir GALLIANCE dont la consommation était auparavant comptabilisée avec celle de la laiterie.





Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau

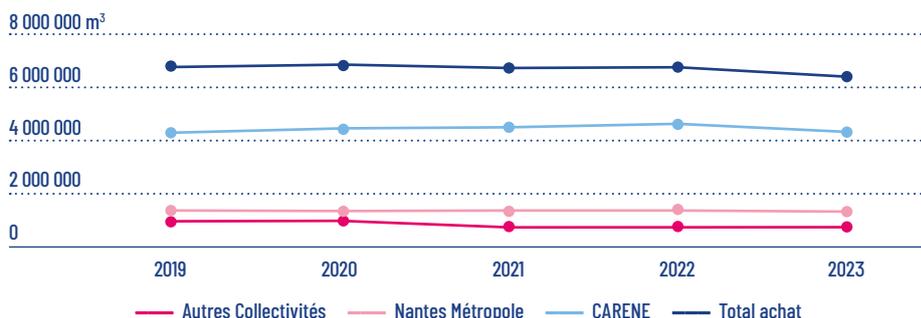
Pour couvrir ses besoins en eau et en complément des unités de production du territoire, atlantic'eau s'approvisionne en eau auprès de collectivités voisines. En contrepartie, le syndicat soutient les besoins en eau de ses partenaires.

Achat d'eau

En 2023, les achats d'eau ont permis de couvrir 13,9 % des besoins répartis sur 72 points d'échange. **6,4 millions de m³** d'eau ont été achetés, dont 4,3 Mm³ à la CARENE et 1,3 Mm³ à Nantes Métropole.

Le volume global acheté a diminué de 5,2 % par rapport à 2022. Ceci est notamment dû à la baisse de consommation de la centrale électrique de Cordemais qui est alimentée en totalité par des achats d'eau effectués par atlantic'eau auprès de la CARENE.

Volumes achetés aux collectivités voisines

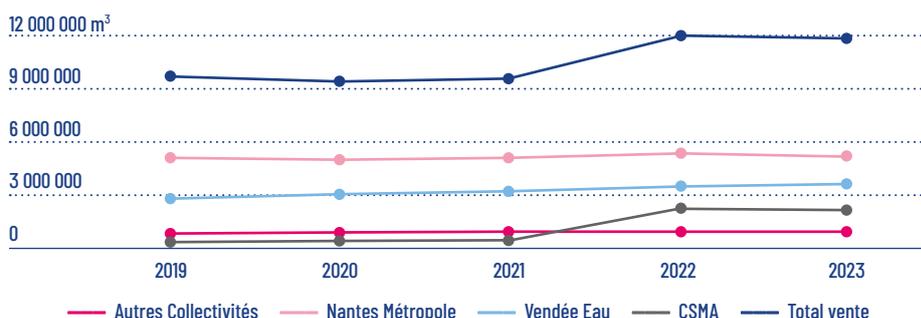


Vente d'eau

Les ventes d'eau restent stables en 2023 avec un volume de près de **11,9 millions de m³** d'eau sur un peu plus de 70 points de vente, à destination

principalement de Nantes Métropole pour 5,2 Mm³, Vendée Eau pour 3,7 Mm³ et CSMA pour 2,2 Mm³.

Volumes vendus aux collectivités voisines



Les volumes présentés et vendus à CSMA avant 2022 ne comportent que les volumes vendus à la Ville de Clisson, avant la prise de compétence distribution.



La performance du réseau

La performance hydraulique met en évidence les pertes en eau sur le réseau de distribution.

Elle est mesurée par les 3 indicateurs suivants : le rendement de réseau, l'indice linéaire de perte (ILP) et l'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC).

Ces indicateurs comparent le volume d'eau consommé par les usagers au volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

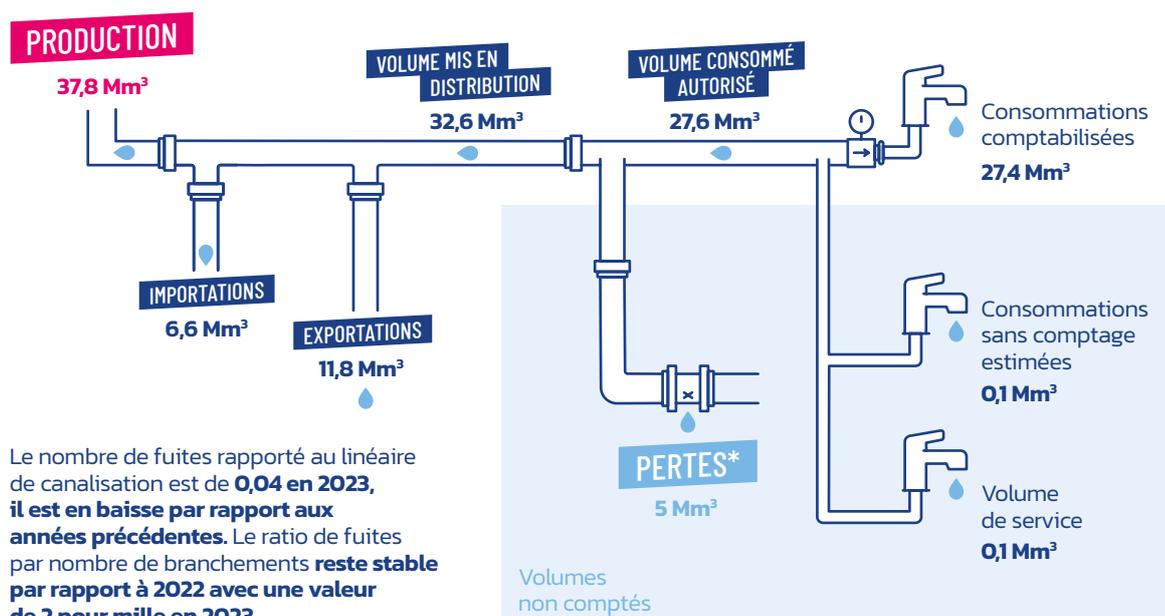
Avec une valeur de **1,27 m³/j/km** en 2023 pour l'ILP et une valeur de **88,6 %** pour le rendement de réseau, les résultats 2023 reflètent un réseau en bon

état. La progression des indicateurs hydrauliques d'atlantique en 2023 s'observe sur la quasi totalité des territoires.

Des actions sont mises en œuvre en continu pour limiter les pertes en eau : la recherche de fuites, le renouvellement des réseaux, la sectorisation...

De plus, les contrats d'exploitation fixent un objectif de performance hydraulique dont la valeur cible varie d'un secteur à un autre. Une pénalité est appliquée si elle n'est pas atteinte.

Performance du réseau (période de relève de 365 jours)



Le nombre de fuites rapporté au linéaire de canalisation est de **0,04 en 2023, il est en baisse par rapport aux années précédentes**. Le ratio de fuites par nombre de branchements **reste stable par rapport à 2022 avec une valeur de 2 pour mille en 2023**.

* PERTES = fuites, précision des comptages et des estimations, consommations non autorisées

	2019	2020	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	89,9	89,3	88,2	88,3	88,6
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km) – ILVNC – hors feeders	1,27	1,27	1,34	1,48	1,30
Indice linéaire de pertes (m ³ /j/km) – ILP – hors feeders	1,21	1,23	1,29	1,44	1,27
Nombre de fuites hors casses	1 035	1 137	1 110	1 151	972



Le patrimoine d'atlantic'eau

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau rénove ou renouvelle ses infrastructures chaque année.

Le renouvellement du réseau

Chaque année, c'est atlantic'eau qui programme et pilote le renouvellement du réseau sur l'ensemble de son territoire afin de le maintenir en bon état et d'en améliorer l'étanchéité.

Ainsi en 2023, sur les 10 344 km de réseaux du nouveau périmètre sans CSMA, ce sont **48,77 km** qui ont été renouvelés, soit un taux moyen de renouvellement sur 5 ans de **0,60 %**. Ce taux est dans la moyenne nationale.

	2021	2022	2023
Linéaire renouvelé en km	66,94	56,04	48,77
Taux de renouvellement des réseaux en %	0,60	0,61	0,60

Les études et travaux sur les usines et ouvrages

En 2023, des travaux d'importance ont été réalisés : le forage et la pose de la canalisation pour la traversée de la Loire entre Vigneux-de-Bretagne et Rouans, la pose de la canalisation entre Nort-sur-Erdre et Héric pour la sécurisation du secteur ainsi que les travaux de réhabilitation des usines de Nort-sur-Erdre et de Massérac, toujours en cours.

Montant engagé à fin 2023

19,7 M€ HT

Montant engagé à fin 2023

17,5 M€ HT

Des travaux non programmables

Certaines opérations sont des travaux non programmables dont le financement est assuré pour tout ou partie par des tiers. Elles sont réalisées, soit directement sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, soit, dans le cas des lotissements, sous maîtrise d'ouvrage privée, selon le cahier des charges d'atlantic'eau. Ces réseaux sont ensuite intégrés au patrimoine d'atlantic'eau.

Montant engagé à fin 2023

1,7 M€ HT

Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale

D'une valeur de **117/120**, il traduit :

- Une très bonne connaissance du réseau au travers d'un SIG (système d'information géographique) gérant le plan des réseaux, leur inventaire (diamètre, âge, matériau...) et des éléments de réseaux (vannes, ventouses...) de façon régulière et organisée,
- Une programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement.



Service à l'abonné : qualité et équité

Assurer la continuité du service 24h/24, garantir l'égalité des usagers devant le service, tels sont les engagements d'atlantic'eau inscrits dans le règlement de service.

Facturation du service

Le service public de l'eau couvre plusieurs prestations. La première est la fourniture d'eau potable au robinet. Cette consommation est facturée semestriellement et comprend :

- une part abonnement fixe, facturée d'avance par semestre,
- une part consommation variable en fonction de la consommation mesurée lors de la relève annuelle des compteurs d'eau.

Les prix unitaires sont les mêmes pour tous les abonnés. L'assainissement, la redevance Agence de l'eau et la TVA (5,5%) sont facturés conjointement.

Les autres prestations, telles que la réalisation de branchements neufs ou la vérification du bon fonctionnement du compteur, sont facturées sur la base d'un bordereau de prix unique établi à l'échelle du territoire d'atlantic'eau. Ainsi, un branchement est facturé au même tarif pour chaque usager.

Mensualisation :

52%

des abonnés ont choisi la mensualisation en 2023. Ils ne reçoivent qu'une seule facture annuelle de régularisation. La mensualisation contribue à la lutte contre les impayés en facilitant la gestion du budget des ménages.

Recouvrement des factures

Les abonnés disposent d'un délai de 15 jours à la réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau.

Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation d'eau potable dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

L'évolution des impayés à l'échelle du territoire d'atlantic'eau

	2021	2022	2023
Taux d'impayés N-1 en %	1,28	0,96	1,29
Montant TTC admis en non valeur ou en créance éteinte (tous exercices confondus) au cours de l'année N en euros	160 722	149 697	85 239

Le taux d'impayés d'**1,29 %** mesure le montant des factures restant impayées (dossiers Banque de France, liquidations judiciaires...) auprès du délégataire au 31/12/2023 sur le montant total facturé en 2022.

Par ailleurs, en 2023, atlantic'eau a renoncé à recouvrer 85 239€ TTC (tous exercices confondus) au titre des admissions en non-valeur ou créances éteintes (suite à des décisions juridiques extérieures ou recouvrements infructueux).

Le montant total restant à recouvrer, tous exercices confondus, atteint ainsi la somme de 732 249€ TTC au 31 décembre 2023. Il était de 783 679€ TTC à fin 2022.





Autres indicateurs de la relation aux abonnés

Réclamations

Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeur, goût, couleur), la qualité de service (pression, fuite avant compteur, travaux...), ou encore la facturation (m³ facturé, paiement...).

Réclamations	2021	2022	2023
Taux de réclamations écrites pour 1 000 abonnés	1,51	1,99	1,19
Nombre de réclamations	401	537	302*

* reçues par les délégataires : 127
reçues par atlantic'eau : 175

Interruptions de service non programmées

Les interruptions non programmées concernent les coupures d'eau (interruption totale de la fourniture d'eau) liées au fonctionnement du réseau public pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il s'agit le plus souvent d'une fuite sur le réseau, plus rarement d'un problème de qualité d'eau. Le taux d'occurrence 2023 est de **2,0** ce qui traduit un service de bonne qualité.

Interruptions de service	2021	2022	2023
Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées pour 1 000 abonnés	2,6	2,1	2,0
Nombre d'interruptions de services non programmées	648	557	497

Fuites après compteurs

La loi Warsmann permet à l'abonné d'obtenir un plafonnement de sa facture à hauteur de deux fois sa consommation moyenne si une consommation anormale est observée.

Le bénéficiaire doit toutefois préciser la localisation et la nature de la fuite et fournir un justificatif de réparation réalisée par un professionnel de plomberie.

Atlantic'eau a voté des conditions plus favorables que la loi en étendant la prise en compte de ces surconsommations aux fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage, par l'application d'un tarif fuite.

Volumes fuites en m ³	2021	2022	2023
Volume accordé au tarif fuite	34 516	25 959	38 313
Volume abandonné pour fuite	417 751	334 465	376 849

L'impact financier de ces mesures est d'environ 260 000 € pour atlantic'eau en 2023.

BON À SAVOIR

La commission « économie d'eau »

Elle a pour but de proposer une politique active de réduction de la consommation d'eau potable. Cette commission s'est réunie le 3 mai 2023 pour échanger sur les actions mises en place par atlantic'eau et les pratiques des collectivités voisines.

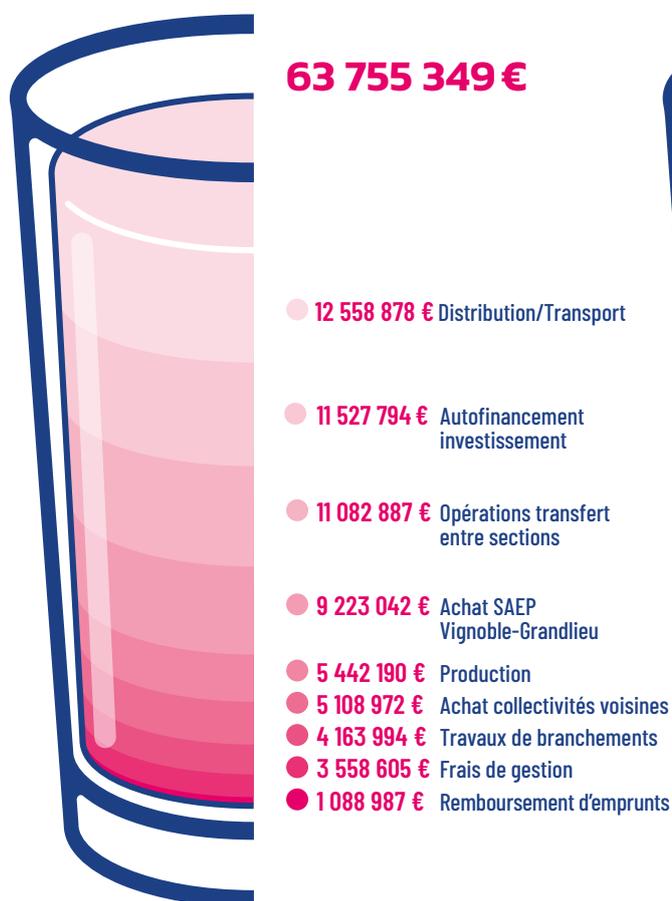


La mutualisation des moyens permet à atlantic'eau de maîtriser le tarif de vente d'eau aux particuliers tout en répondant à ses besoins d'investissements.

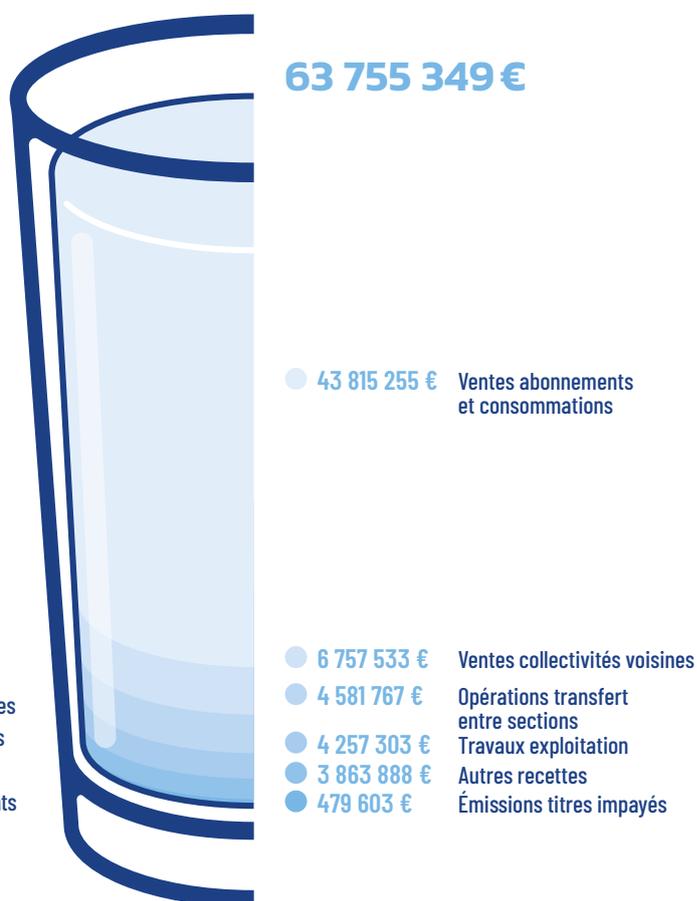
Bilan financier 2023

Section exploitation

Dépenses du service eau potable



Recettes du service eau potable



Les ventes d'eau aux abonnés représentent 69,5% des recettes, celles aux collectivités voisines 10,6%.

Les achats d'eau représentent 22,5% des dépenses, dont 14,5% pour le seul achat au SAEP Vignoble-Grandlieu.

La rémunération des délégataires (Saur, Veolia, STGS) représente 25,6% des charges du service.

Les dépenses/recettes pour travaux de branchements sont revenues au niveau de 2021 après une baisse globale de l'activité observée en 2022.

L'autofinancement pour investissement représente 18,1% des dépenses avec 11,5 millions d'euros affectés au financement des investissements : renouvellement des réseaux, rénovation des ouvrages, extension des réseaux.

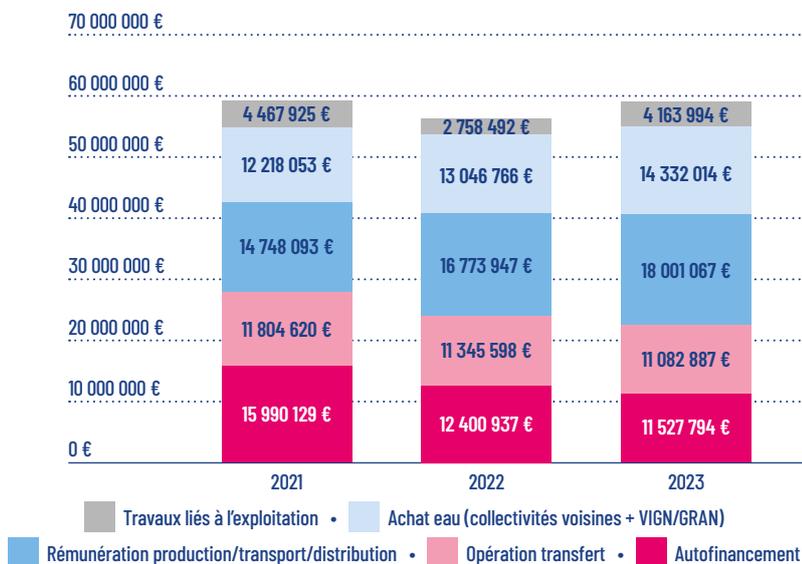
Les opérations de transfert entre sections représentent l'amortissement annuel des biens et des subventions d'atlantic'eau.

La reprise de la compétence « distribution de l'eau potable » par CSMA au 01/07/2022 continue de modifier plusieurs champs de dépenses et de recettes du budget d'atlantic'eau.



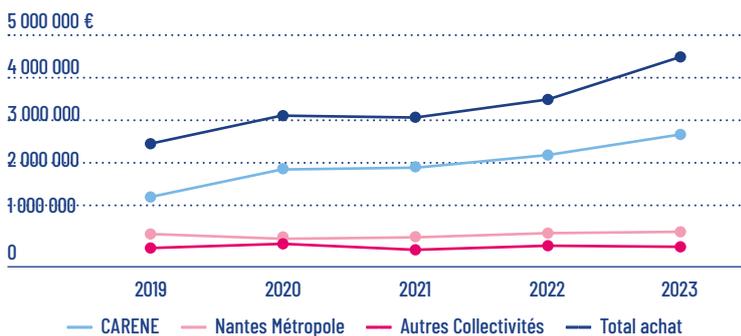
Financement du service

Évolution des dépenses d'exploitation de 2021 à 2023

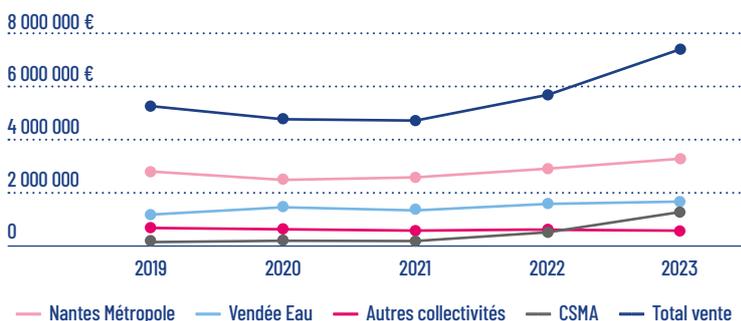


En 2023, l'augmentation des dépenses pour la rémunération production, transport et distribution des délégataires est due à la prise d'effet des nouveaux contrats de Nort-sur-Erdre et du Vignoble. Le premier bénéficiait auparavant de conditions économiques plus favorables tandis que le second était un affermage, sans rémunération directe d'atlantic'eau. De plus, la révision des conventions de fourniture d'eau entre atlantic'eau et ses collectivités voisines ont engendré une augmentation des dépenses associées.

Frais d'achat d'eau auprès des collectivités voisines



Recettes des ventes d'eau aux collectivités voisines



Endettement

Encours

L'encours de la dette d'atlantic'eau au 31 décembre 2023 est de 32,1 M€, en baisse de 10% par rapport à 2022. Il représente ainsi 126 € par abonné contre 141 € en 2022.

Répartition des emprunts :

- travaux pour 31,3 M€,
- locaux pour 0,8 M€.

Durée d'extinction

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau est de **1,7 ans** contre 1,9 en 2022.

La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser les emprunts contractés si la totalité de l'autofinancement était consacrée à ce remboursement. Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

Le 9 février 2023 la chambre régionale des comptes a arrêté son rapport d'observations du contrôle des comptes et de la gestion d'atlantic'eau effectué en 2022.

Atlantic'eau a considéré les recommandations formulées par la chambre et a mis en œuvre les actions suivantes en 2023 :

- Adoption d'un règlement budgétaire et financier,
- Adaptation des modalités de tarification supprimant la dégressivité du prix de l'eau pour les gros consommateurs,
- Amélioration de la conception budgétaire se traduisant par un taux de réalisation en dépenses d'investissement optimisé.



En 2024, une hausse du tarif modérée pour les ménages, plus élevée pour les gros consommateurs

Le tarif de l'eau prend en compte les dépenses quotidiennes pour la production, le transport et la distribution de l'eau mais aussi les dépenses d'investissements nécessaires au développement des infrastructures. Le tarif doit donc garantir la pérennité d'un service public de l'eau potable de qualité.

Dans une démarche d'incitation aux économies d'eau, les gros consommateurs ne bénéficieront plus désormais d'un tarif dégressif à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le prix du mètre cube a été réévalué pour 2024 et subit une hausse modérée pour les ménages, plus élevée pour les gros consommateurs. Ainsi, le tarif de l'eau s'établit à 2,14 € par m³ (redevance agence de l'eau et TVA incluses), soit une augmentation d'environ 9 € par an, sur la base d'une facture de 120 m³ correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes. Pour ne pas pénaliser les familles nombreuses, atlantic'eau a par ailleurs augmenté le plafond de la tranche 1, qui passe de 150 m³, à 200 m³ par an. Les tarifs de la prime d'abonnement n'augmentent pas.

Décomposition d'une facture d'eau de 120 m³ au 1^{er} janvier 2024



Facture type atlantic'eau : décomposition du tarif au 1^{er} janvier 2024 (diamètre compteur 15-20 mm)

	FACTURE 30 M ³	FACTURE 50 M ³	FACTURE 90 M ³	FACTURE 120 M ³
Part Collectivité – atlantic'eau				
Abonnement	39,71€	39,71€	39,71€	39,71€
Consommation	42,00 €	70,00 €	126,00 €	168,00 €
Part Agence de l'eau – Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	9,00€	15,00€	27,00€	36,00€
TVA 5,5%	4,99 €	6,86 €	10,60 €	13,40 €
TOTAL	95,70 €	131,57 €	203,31 €	257,11 €
Prix au m³ HT (part atlantic'eau)	2,72 €	2,19 €	1,84 €	1,73 €
Prix au m³ TTC (facture totale)	3,19 €	2,63 €	2,26 €	2,14 €

Comparatif du tarif 2024 des collectivités voisines

Le tarif de vente d'eau varie d'une collectivité à l'autre. En effet, il dépend de plusieurs paramètres : le caractère rural ou urbain du territoire, la densité des abonnés, l'accès aux ressources, la technicité des filières de traitement, le niveau d'investissement et la politique tarifaire de la collectivité...

Les factures 2024 comparées correspondent à une consommation annuelle de 120 m³.



En Euros hors taxes et hors redevances



Annexe 1

Indicateurs réglementaires Décret du 2 mai 2007 (CGCT annexe V aux articles D,2224-1 et suivants)

Indicateur	Code	atlantic'eau 2023
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	545 022
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	D102.0	2,14 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	1 jour ouvré
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	100,0 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	99,5 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	P103.2B	117
Rendement du réseau de distribution	P104.3	88,6 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,30
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,27
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,60 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	79 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	2,0 %
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	98,8 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	1,7 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	P154.0	1,29 %
Taux de réclamations écrites	P155.1	1,19



Annexe 2

Information sur les contrats d'exploitation de distribution

Territoire	Rémunération distribution 2023 – €/Abonné
Région d'Ancenis	48,12 €
Bassin de Campbon	59,40 €
Communauté de Communes Sud Estuaire	46,43 €
Grandlieu	49,49 €
Vignoble	43,58 €*
Pays de La Mée	73,94 €*
Région de Nort-sur-Erdre	42,19 €*
Pays de Retz	46,76 €
Région de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao	47,81 €
Sillon de Bretagne	35,11 €
Val Saint-Martin	45,65 €

* valeur provisoire

Les niveaux de rémunérations constatées dépendent de la densité des abonnés sur le territoire et leur consommation, de la complexité technique de la distribution, ainsi que de l'ancienneté ou de la durée des contrats d'exploitation.

Annexe 3

Grille tarifaire

Tarifs de base au 1^{er} janvier 2024

Tarifs de base	
Prime d'abonnement annuelle modulée selon le diamètre du compteur	
15 mm	39,71 €
20 mm	52,10 €
30 mm	108,24 €
40 - 50 mm	172,98 €
60 mm	302,44 €
80-100 mm	529,54 €
150 mm	928,56 €

Consommation	
0 - 200 m ³ /an	1,40 €/m ³
201 - 1 000 m ³ /an	1,48 €/m ³
1 001 - 10 000 m ³ /an	1,48 €/m ³
au-delà de 10 000 m ³ /an	1,48 €/m ³

Autres tarifs

Fuites	
0,64 €/m ³	
Branchement supplémentaire d'herbage	
Prime d'abonnement annuelle	33,31 €
Consommation	1,16 €/m ³



Annexe 4

Productions sur le territoire d'atlantique'eau

Territoire/syndicat producteur	Unité produisant de l'eau	2021	2022	2023	Prix 2023*
Région d'Anceis		5 374 925 m ³	5 437 263 m ³	5 344 157 m ³	0,2969 €/m ³
	Ile Delage (Anceis)	5 299 859 m ³	5 384 455 m ³	5 343 895 m ³	
	Les Feugas (St Sulpice des Landes)	75 066 m ³	52 808 m ³	262 m ³	
	Freigné	000 m ³	000 m ³	000 m ³	
SAEP de Vignoble-Grandlieu		21 720 271 m ³	21 798 795 m ³	21 529 091 m ³	0,4398 €/m ³
	Le Maupas (St-Philbert-de-Grandlieu)	156 376 m ³	188 053 m ³	101 174 m ³	
	Basse-Goulaine	21 563 895 m ³	21 610 742 m ³	21 427 917 m ³	
Région de Guémené-Penfao	Paimbu (Massérac)	895 493 m ³	890 205 m ³	817 172 m ³	0,3975 €/m ³
Pontchâteau St-Gildas-des-Bois		1 480 143 m ³	1 604 681 m ³	1 473 259 m ³	0,3975 €/m ³
	Bovieux (Missillac)	175 524 m ³	158 823 m ³	49 044 m ³	
	Trigodet (St-Gildas-des-Bois)	1 304 619 m ³	1 445 858 m ³	1 424 215 m ³	
Pays de la Mée	Bonne-Fontaine (Soulvache)	1 849 594 m ³	1 908 297 m ³	1 765 126 m ³	0,2126 €/m ³
Région de Nort-sur-Erdre		5 456 458 m ³	5 593 574 m ³	5 600 227 m ³	0,2261 €/m ³
	Les Perrières (Saffré)	2 194 270 m ³	2 271 533 m ³	2 252 129 m ³	
	Plessis-Pas-Brunet (Nort-sur-Erdre)	2 300 045 m ³	2 322 008 m ³	2 428 086 m ³	
	La Janvrais (St-Mars-du-Désert)	962 143 m ³	1 000 033 m ³	920 012 m ³	
Pays de Retz	Les Chaumes (Machecoul)	315 552 m ³	342 881 m ³	382 277 m ³	0,2860 €/m ³
Région du Val Saint Martin	Les Gâtineaux (St-Michel-Chef-Chef)	1 244 680 m ³	1 125 124 m ³	1 294 118 m ³	0,4530 €/m ³
	TOTAL	38 337 116 m³	38 700 820 m³	38 205 427 m³	

* Prix à l'échelle du contrat de délégation et comprenant les charges d'exploitation et les redevances



Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau

Volumes achetés	2021	2022	2023	Tarif 2023
CARENE	4 512 746 m ³	4 622 512 m ³	4 311 915 m ³	0,72 €
Nantes Métropole	1 395 507 m ³	1 378 232 m ³	1 316 398 m ³	0,64 €
CAP ATLANTIQUE	236 901 m ³	264 988 m ³	307 872 m ³	0,70 €
Vendée Eau	260 425 m ³	37 411 m ³	38 865 m ³	0,50 €
Redon Agglomération	282 452 m ³	394 099 m ³	359 049 m ³	0,65 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	-	26 438 m ³	31 399 m ³	0,61 €
Eau du Morbihan	4 993 m ³	9 460 m ³	17 860 m ³	0,70 €
Autres Collectivités	4 364 m ³	2 310 m ³	3 224 m ³	0,57 €
atlantic'eau	6 697 388 m³	6 735 450 m³	6 386 582 m³	

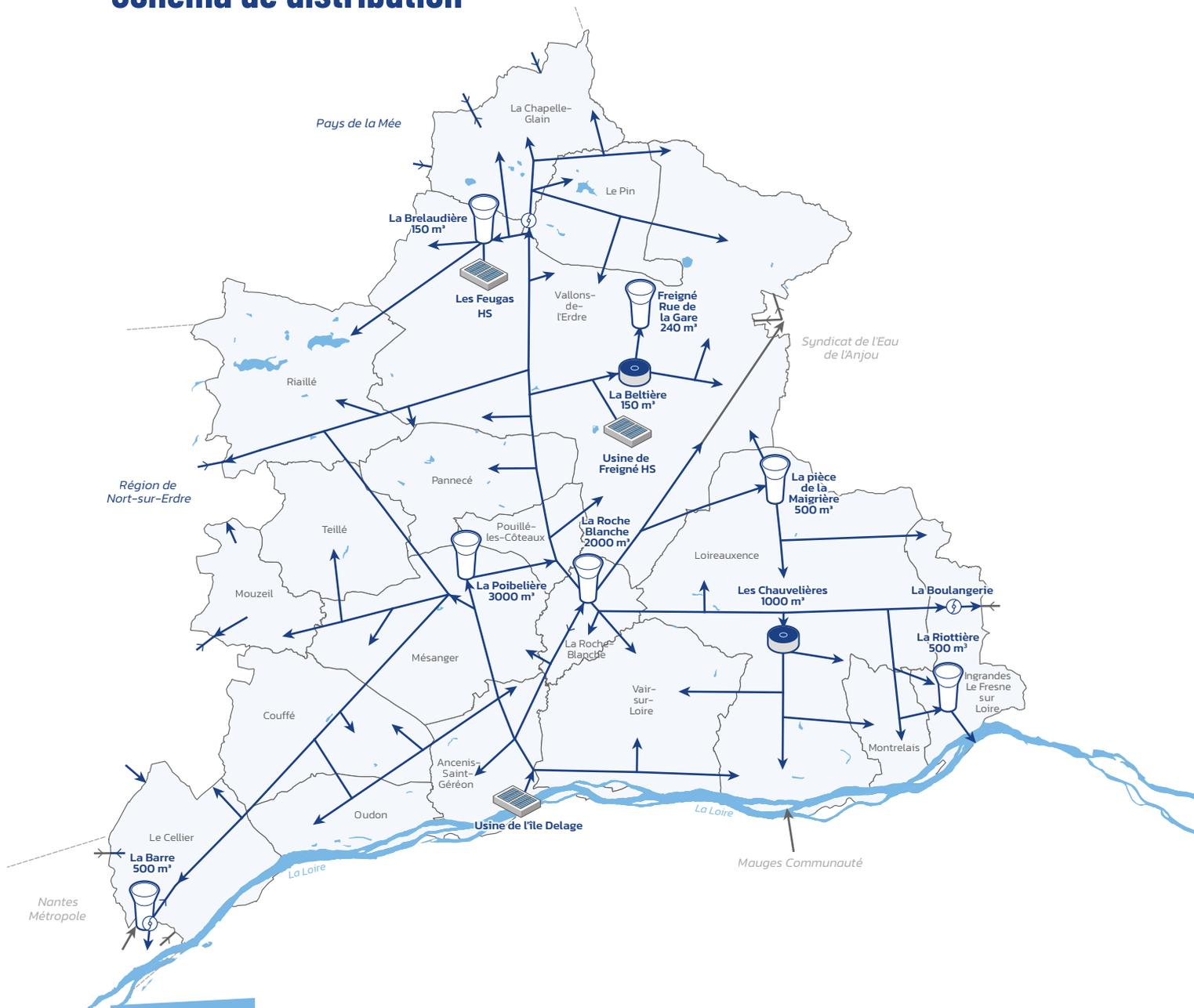
Volumes vendus	2021	2022*	2023	Tarif 2023
Nantes Métropole	5 069 603 m ³	5 345 430 m ³	5 172 673 m ³	0,64 €
Vendée Eau	3 206 782 m ³	3 461 862 m ³	3 660 919 m ³	0,50 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	434 945 m ³	2 201 217 m ³	2 196 575 m ³	0,61 €
Syndicat Eau Anjou	371 629 m ³	383 251 m ³	394 352 m ³	0,72 €
SIAEP de la Forêt du Theil	339 324 m ³	332 192 m ³	329 670 m ³	0,62 €
Eau du Morbihan	721 m ³	1 010 m ³	1 892 m ³	0,70 €
CARENE	157 443 m ³	184 568 m ³	115 334 m ³	0,75 €
atlantic'eau	9 580 447 m³	11 909 530 m³	11 871 415 m³	

* Les volumes présentés et vendus à CSMA avant 2022 ne comportent que les volumes vendus à la Ville de Clisson, avant la prise de compétence distribution.

(Région d') Ancenis



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

27 506

Nombre d'habitants

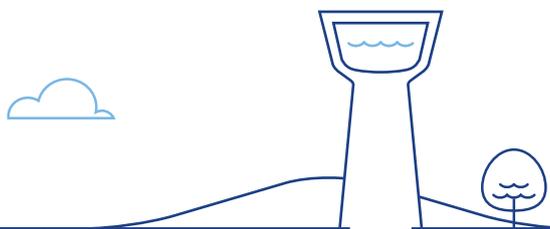
61 894

km de réseau hors feeder

1 420

Unité de production d'Ancenis

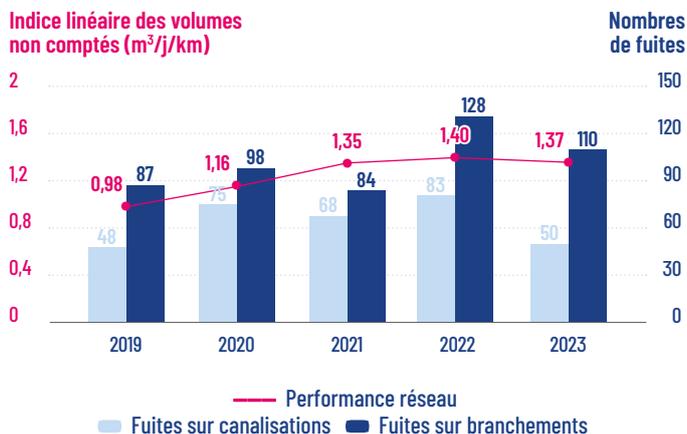




Nombre d'abonnés

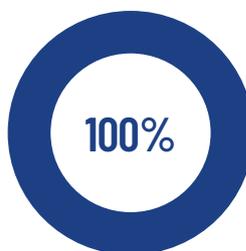
Communes	2022	2023
Ancenis-Saint-Géréon	5 838	5 892
Couffé	991	998
Ingrandes - Le Fresne sur Loire	1 339	1 348
La Chapelle-Glain	404	409
La Roche-Blanche	503	510
Le Cellier	1 654	1 671
Le Pin	360	359
Loireauxence	3 413	3 442
Mésanger	1 980	2 004
Montrelais	362	370
Mouzeil	812	840
Oudon	1 708	1 707
Pannecé	569	567
Pouillé-les-Coteaux	395	417
Riaillé	1 058	1 054
Teillé	746	743
Vallons-de-l'Erdre	3 092	3 119
Vair-sur-Loire	2 028	2 056
TOTAL	27 252	27 506

Performances du réseau

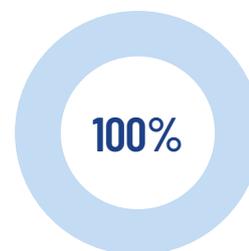


EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



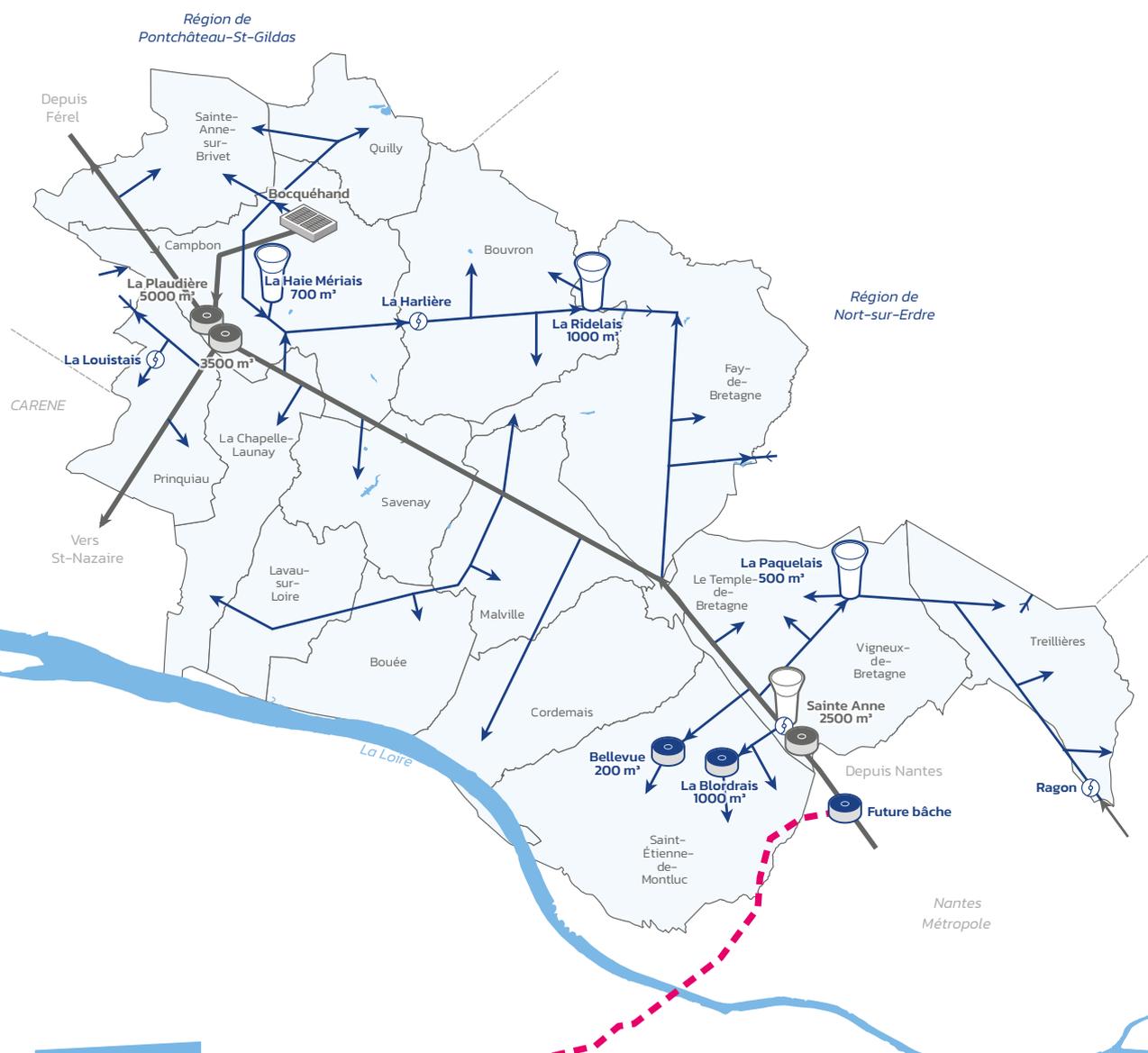
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau

Campbon / Sillon-de-Bretagne



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

28 477

Nombre d'habitants

68 417

km de réseau hors feeder

1 079

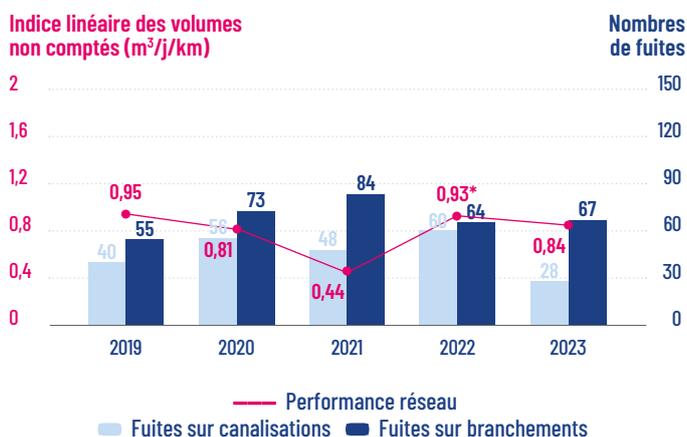
Château d'eau de la Paquelais
Vigneux de Bretagne



Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Bouée	451	451
Bouvron	1 382	1 387
Campbon	1 766	1 778
Cordemais	1 598	1 617
Fay-de-Bretagne	1 666	1 661
La Chapelle-Launay	1 317	1 314
Lavau-sur-Loire	362	376
Malville	1 584	1 576
Prinquiau	1 437	1 435
Quilly	673	663
Savenay	3 847	3 824
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 222	1 224
Saint-Étienne-de-Montluc	3 378	3 368
Le Temple-de-Bretagne	798	792
Treillières	4 247	4 270
Vigneux-de-Bretagne	2 719	2 741
TOTAL	28 447	28 477

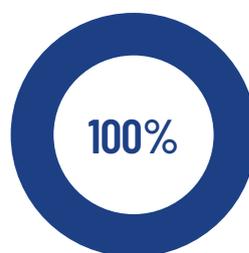
Performances du réseau



* Sous-comptage identifié corrigé courant 2023.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantico-océan ou via le transport

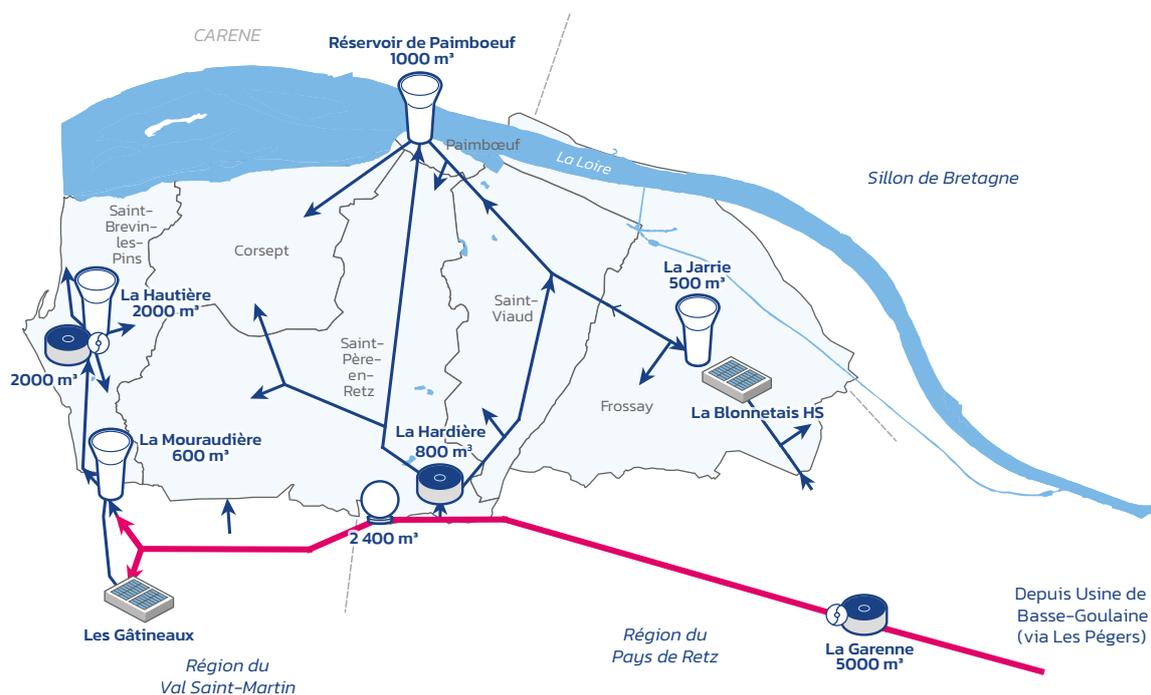


VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantico-océan



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

17 497

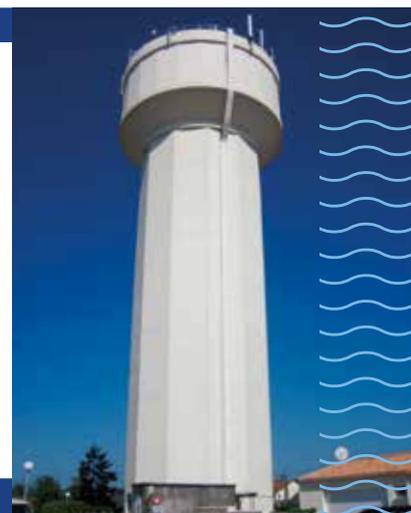
Nombre d'habitants

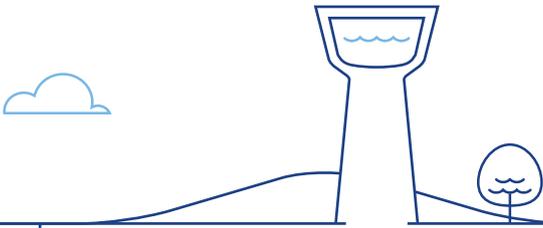
31 460

km de réseau hors feeder

499

Château d'eau de Paimboeuf

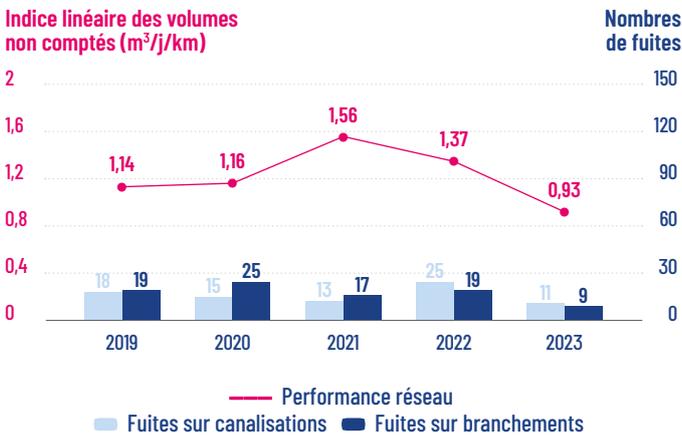




Nombre d'abonnés

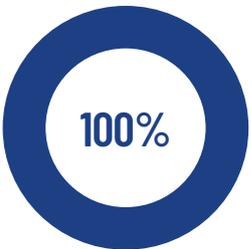
Communes	2022	2023
Corsept	1 034	1 038
Frossay	1 313	1 312
Paimboeuf	1 591	1 625
Saint-Brévin	10 131	10 106
Saint-Père-en-Retz	2 087	2 181
Saint-Viaud	1 224	1 235
TOTAL	17 380	17 497

Performances du réseau



EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique

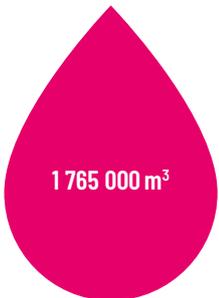


de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS
par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

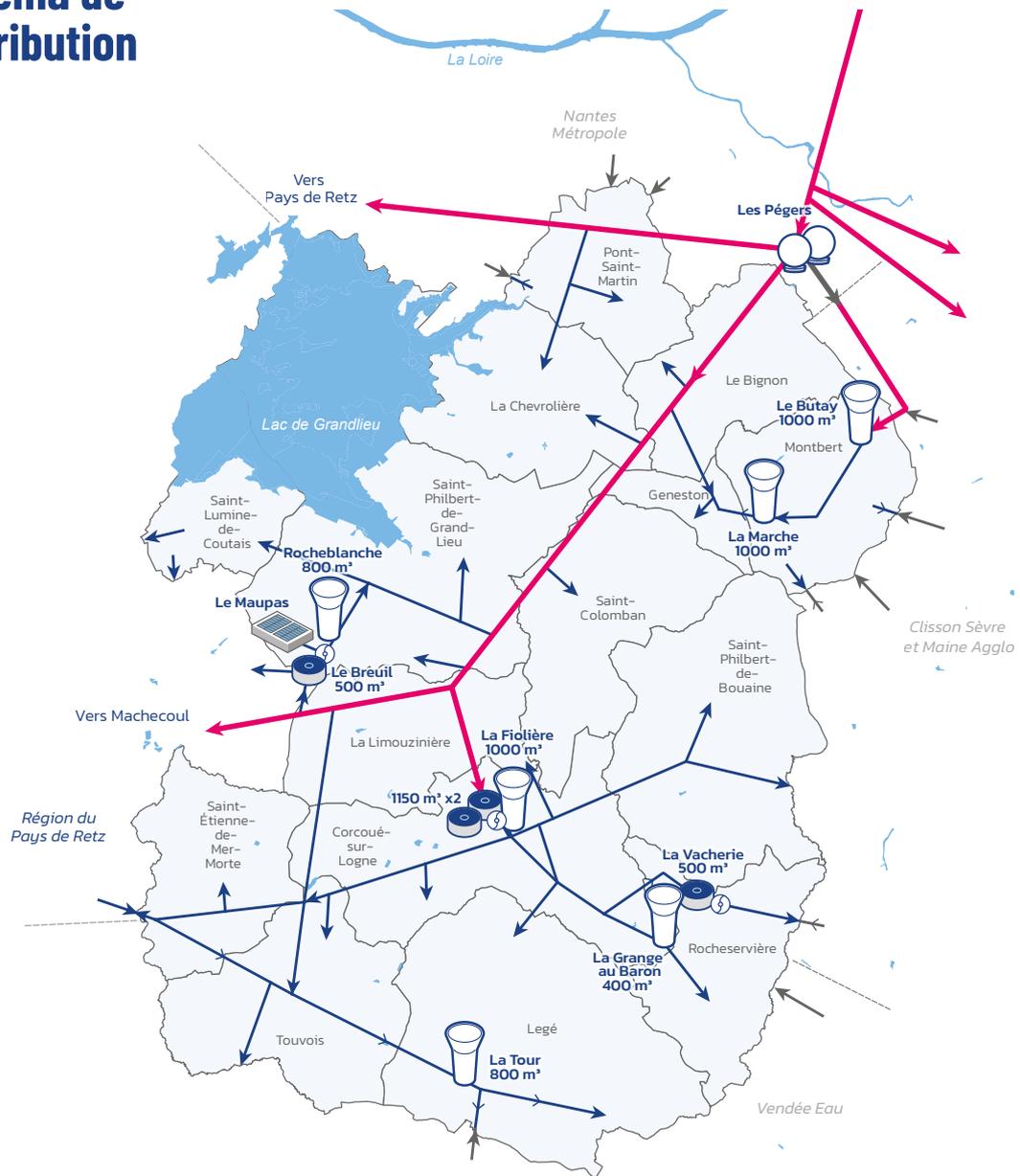


VOLUMES À DESTINATION
des consommateurs

(Région de) Grandlieu



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

26 049

Nombre d'habitants

61 241

km de réseau hors feeder

974

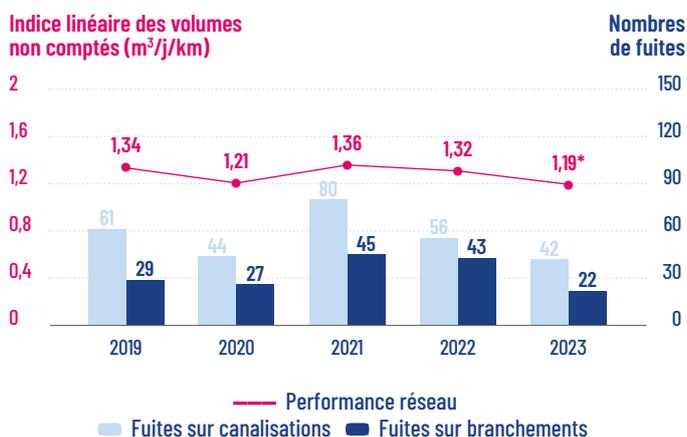
Château d'eau La Grange au Baron
Rocheservière



Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Le Bignon	1 695	1 791
Geneston	1 578	1 621
Montbert	1 306	1 414
Corcoué-sur-Logne	1 269	1 354
Legé	1 969	2 107
Saint-Etienne-de-Mer-Morte	701	724
Touvois	771	792
Rocheservière	1 475	1 510
Saint-Philbert-de-Bouaine	1 358	1 460
La Limouzinière	946	1 009
Saint-Colomban	1 351	1 398
Saint-Lumine-de-Coutais	954	999
Saint-Philbert-de-Grandlieu	3 795	3 942
La Chevrolière	2 722	2 856
Pont-Saint-Martin	2 888	2 990
Bout de conduite	6	82
TOTAL	24 784	26 049

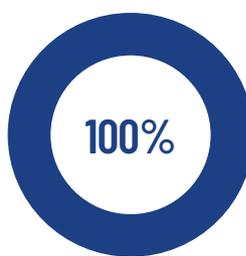
Performances du réseau



* Territoire de Grandlieu à 15 communes.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



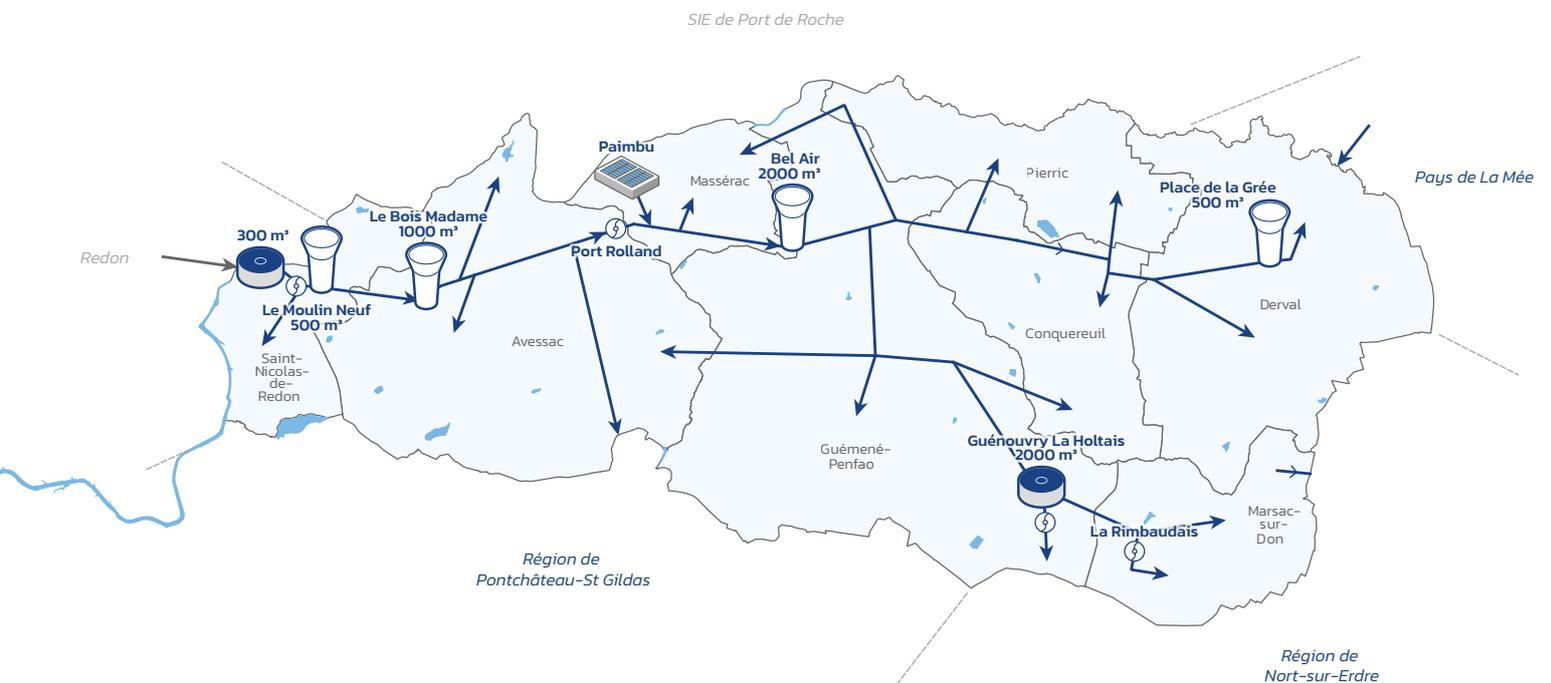
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau

(Région de) Guémené-Penfao



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

9 072

Nombre d'habitants

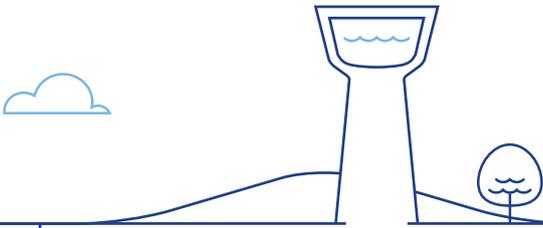
19 500

km de réseau hors feeder

573

Château d'eau Place de la Grée
Derval

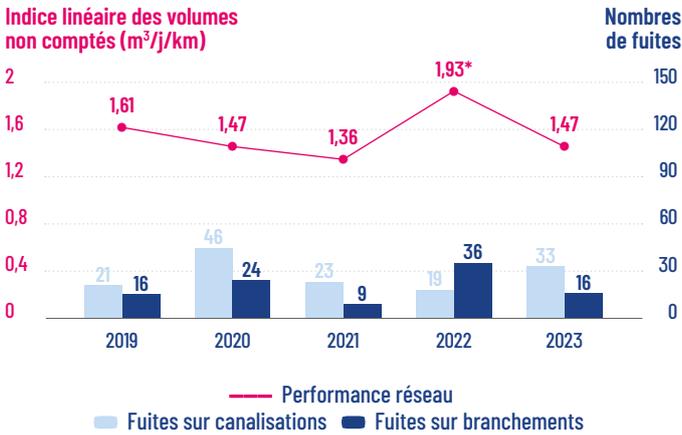




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Avessac	1 056	1 062
Conquereuil	526	546
Derval	1 621	1 662
Guémené-Penfao	2 673	2 708
Marsac-sur-Don	725	729
Massérac	388	389
Pierric	478	496
Saint-Nicolas-de-Redon	1 460	1 480
TOTAL	8 927	9 072

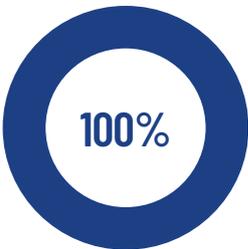
Performances du réseau



* Première année du contrat, avec difficultés de relève et facturation.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



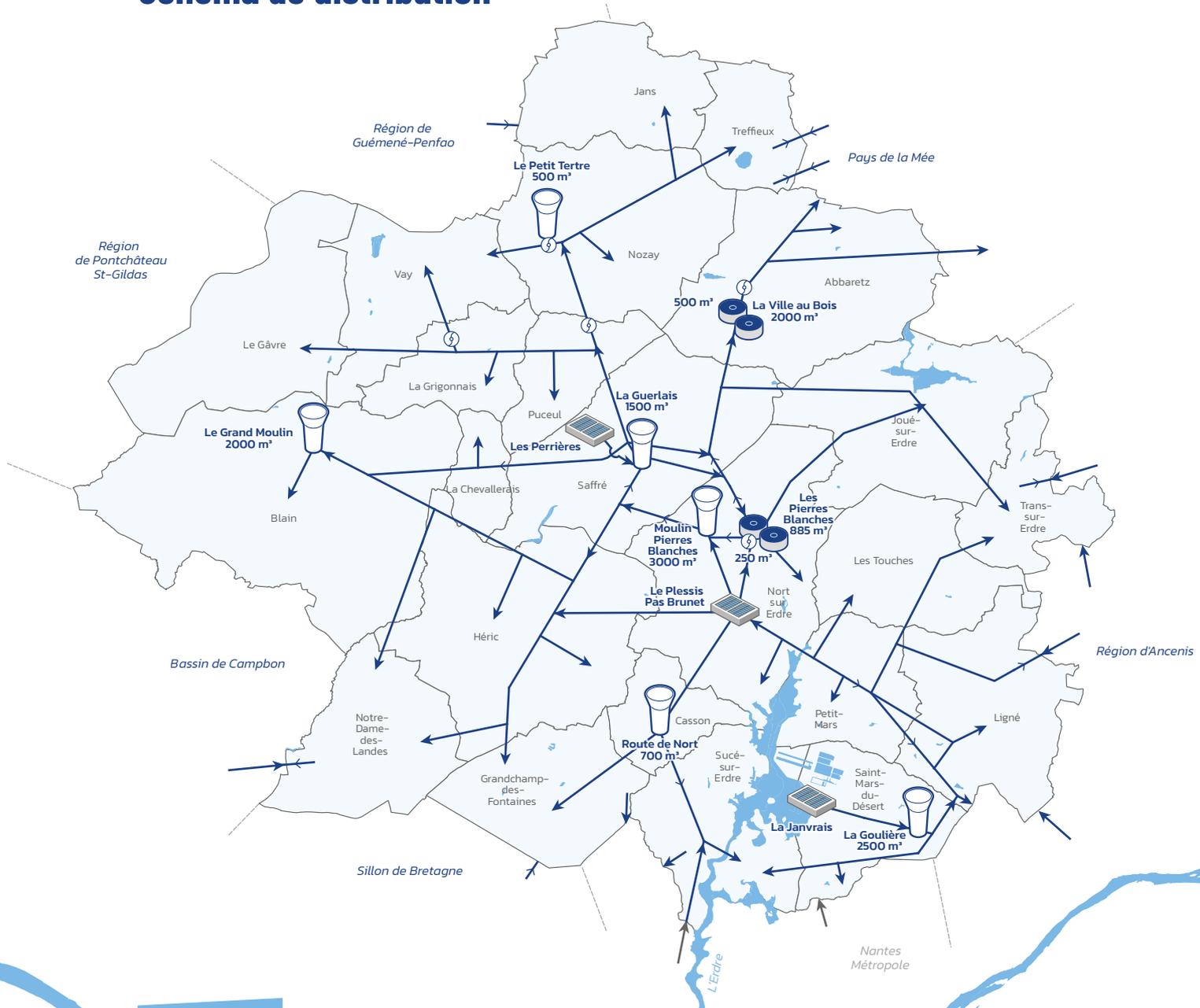
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs

(Région de) Nort-sur-Erdre



Schéma de distribution



EN 2023

▼
Nombre d'abonnés

36 248

▼
km de réseau hors feeder

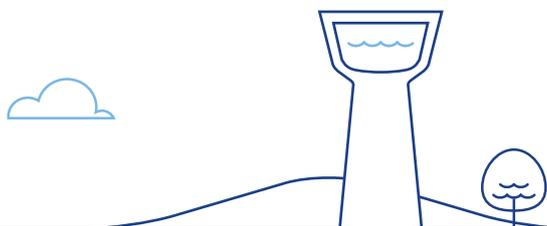
1 618

▼
Nombre d'habitants

88 509

Unité de production
du Plessis-Pas-Brunet
Nort-sur-Erdre

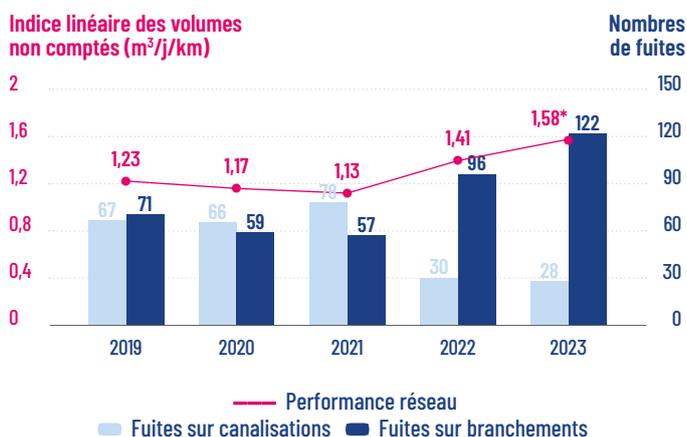




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Abbaretz (secteur NORT)	584	603
Blain	4 632	4 545
Casson	981	979
Grandchamp-des-Fontaines	2 619	2 632
Héric	2 541	2 585
Jans	593	599
Joué-sur-Erdre	1 183	1 200
La Chevallerais	584	595
La Grigonnais	685	717
Le Gâvre	841	859
Les Touches	981	1 005
Ligné	2 069	2 114
Nort-sur-Erdre	3 929	4 082
Notre-Dame-des-Landes	921	937
Nozay	1 923	1 991
Petit-Mars	1 483	1 525
Puceul	480	497
Saffré	1 623	1 654
Saint-Mars-du-Désert	2 112	2 205
Sucé-sur-Erdre	3 044	3 147
Trans-sur-Erdre	417	429
Treffieux	446	448
Vay	866	900
TOTAL	35 537	36 248

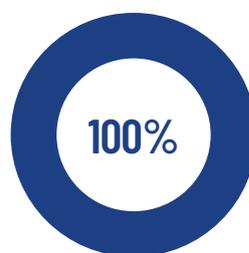
Performances du réseau



* Première année du contrat.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

274 562 m³

248 575 m³



VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau

32 300 m³

1 374 653 m³



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

17 582

Nombre d'habitants

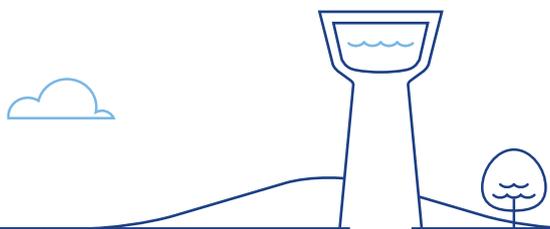
38 252

km de réseau hors feeder

1 149

Unité de production de Bonne Fontaine
Soulvache

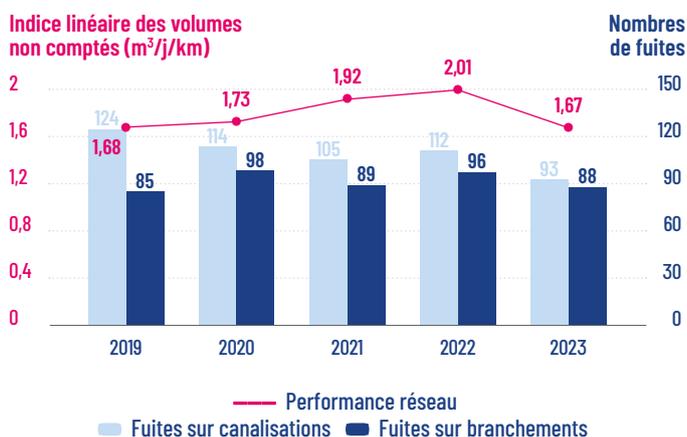




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Abbaretz (secteur de La Mée)	348	353
Erbray	1 299	1 311
Fercé	225	224
Issé	885	884
Juigné-les-Moutiers	168	170
La Meilleraye-de-Bretagne	711	720
Le Grand-Auverné	372	380
Le Petit-Auverné	186	186
Louisfert	433	431
Lusanger	504	514
Moison-la-Rivière	956	959
Mouais	183	185
Noyal-sur-Brutz	233	234
Rougé	1 015	1 013
Ruffigné	328	328
Saint-Aubin-des-Châteaux	780	788
Saint-Julien-de-Vouvantes	419	423
Saint-Vincent-des-Landes	661	657
Sion-les-Mines	893	882
Soudan	898	901
Soulvache	189	186
Villepot	304	302
Châteaubriant	5 536	5 551
TOTAL	17 526	17 582

Performances du réseau

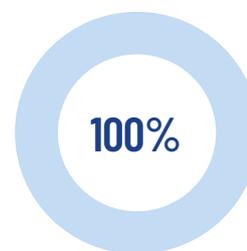


EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport

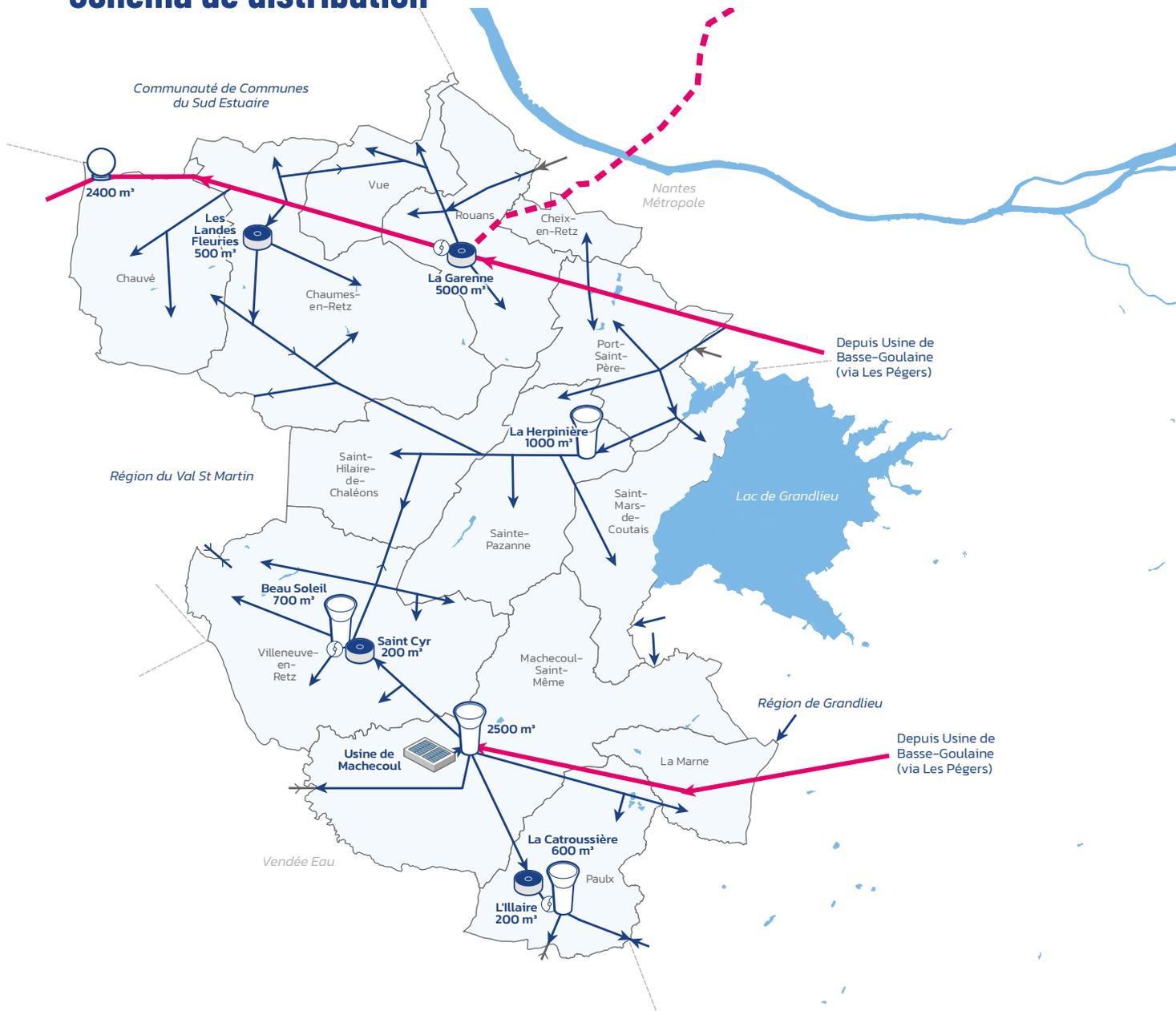


VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

20 997

km de réseau hors feeder

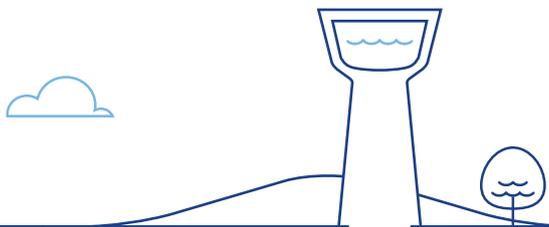
962

Nombre d'habitants

48 603

Unité de production et château d'eau
Machecoul

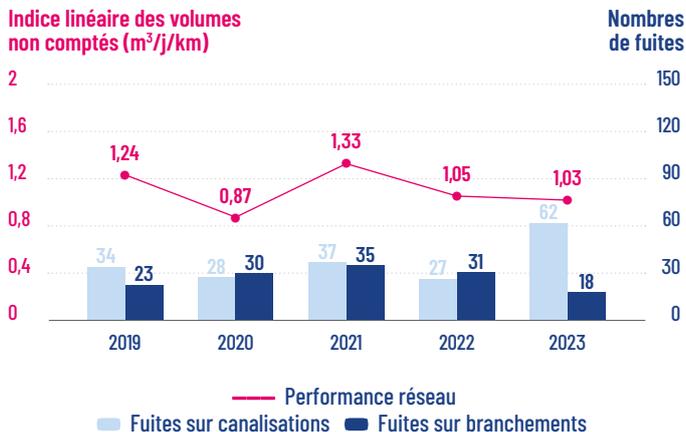




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2022
Chaumes-en-Retz	3 284	3 345
Chauvé	1 319	1 322
Cheix-en-Retz	474	465
La Marne	713	721
Machecoul-Saint-Même	3 514	3 532
Paulx	821	793
Port-Saint-Père	1 264	1 278
Rouans	1 304	1 321
Sainte-Pazanne	2 934	2 965
Saint-Hilaire-de-Chaléons	1 016	1 022
Saint-Mars-de-Coutais	1 062	1 066
Villeneuve-en-Retz	2 317	2 411
Vue	757	738
Bout de conduite	18	18
TOTAL	20 797	20 997

Performances du réseau



EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



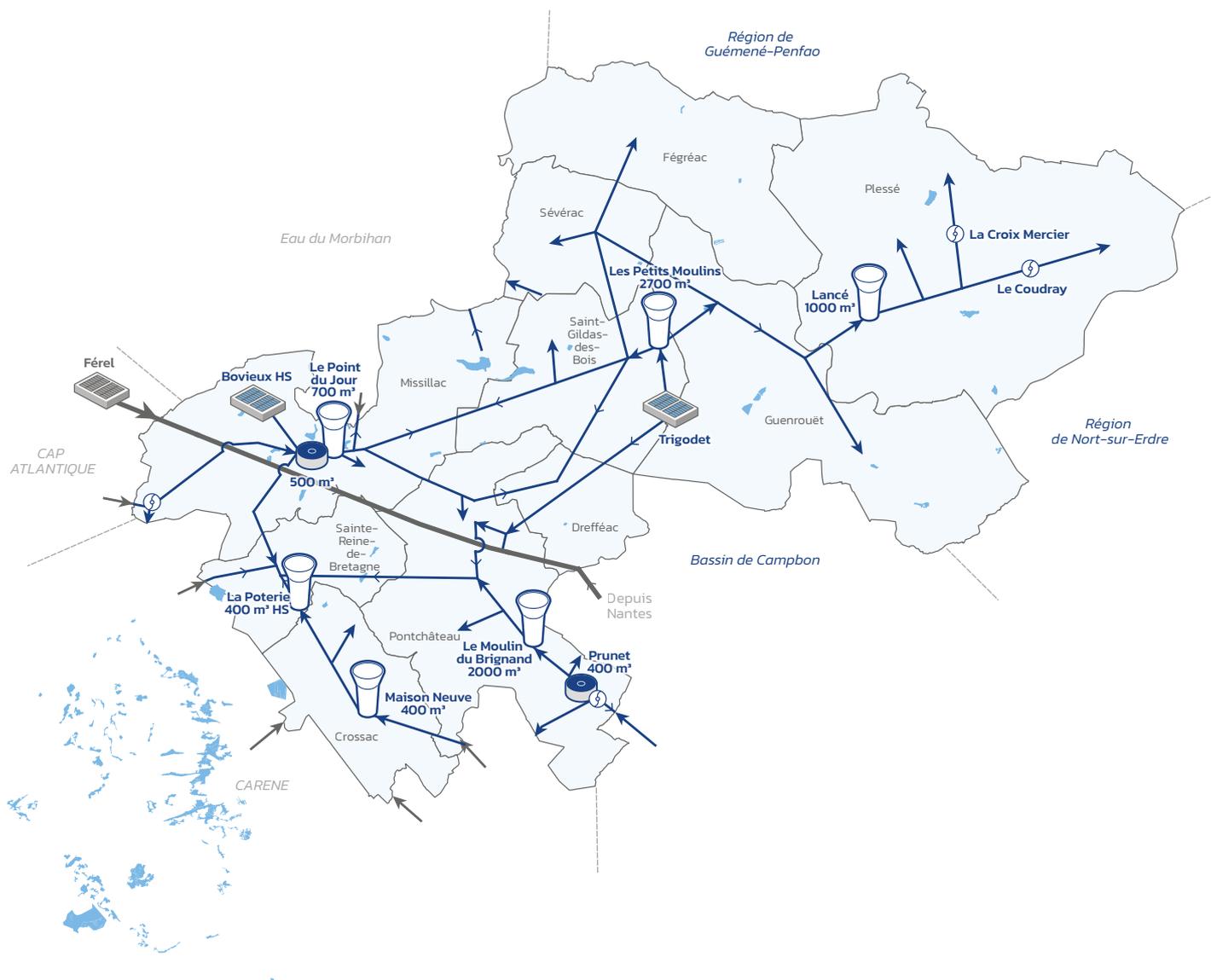
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau

(Région de) Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

18 751

Nombre d'habitants

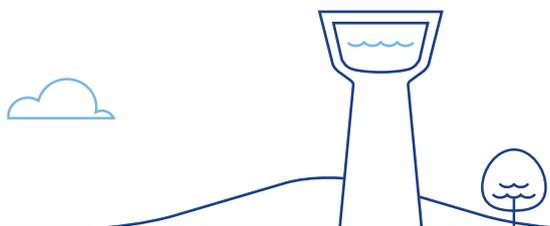
41 612

km de réseau hors feeder

742

Château d'eau Le Point du Jour
Missillac

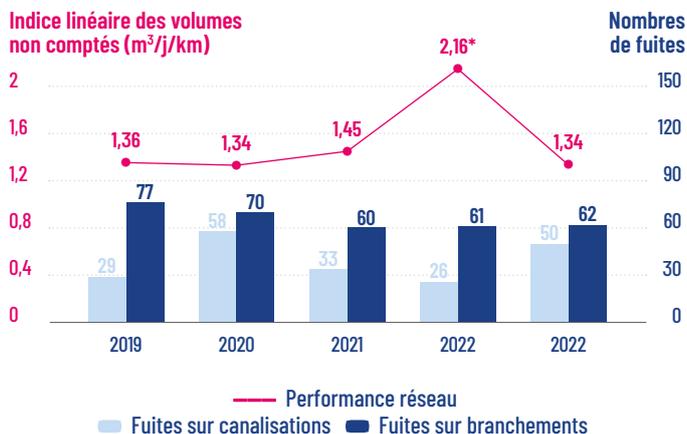




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Crossac	1 309	1 373
Missillac	2 532	2 595
Sainte-Reine-de-Bretagne	1 077	1 084
Drefféac	976	1 023
Fégréac	523	538
Guenrouët	1 737	1 764
Plessé	2 497	2 526
Saint-Gildas-des-Bois	1 674	1 665
Séverac	863	857
Pontchâteau	5 243	5 326
TOTAL	18 431	18 751

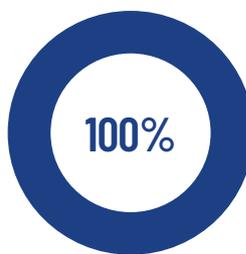
Performances du réseau



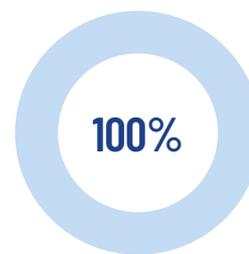
* Première année du contrat, avec difficultés de relève et facturation.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par production sur le territoire
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



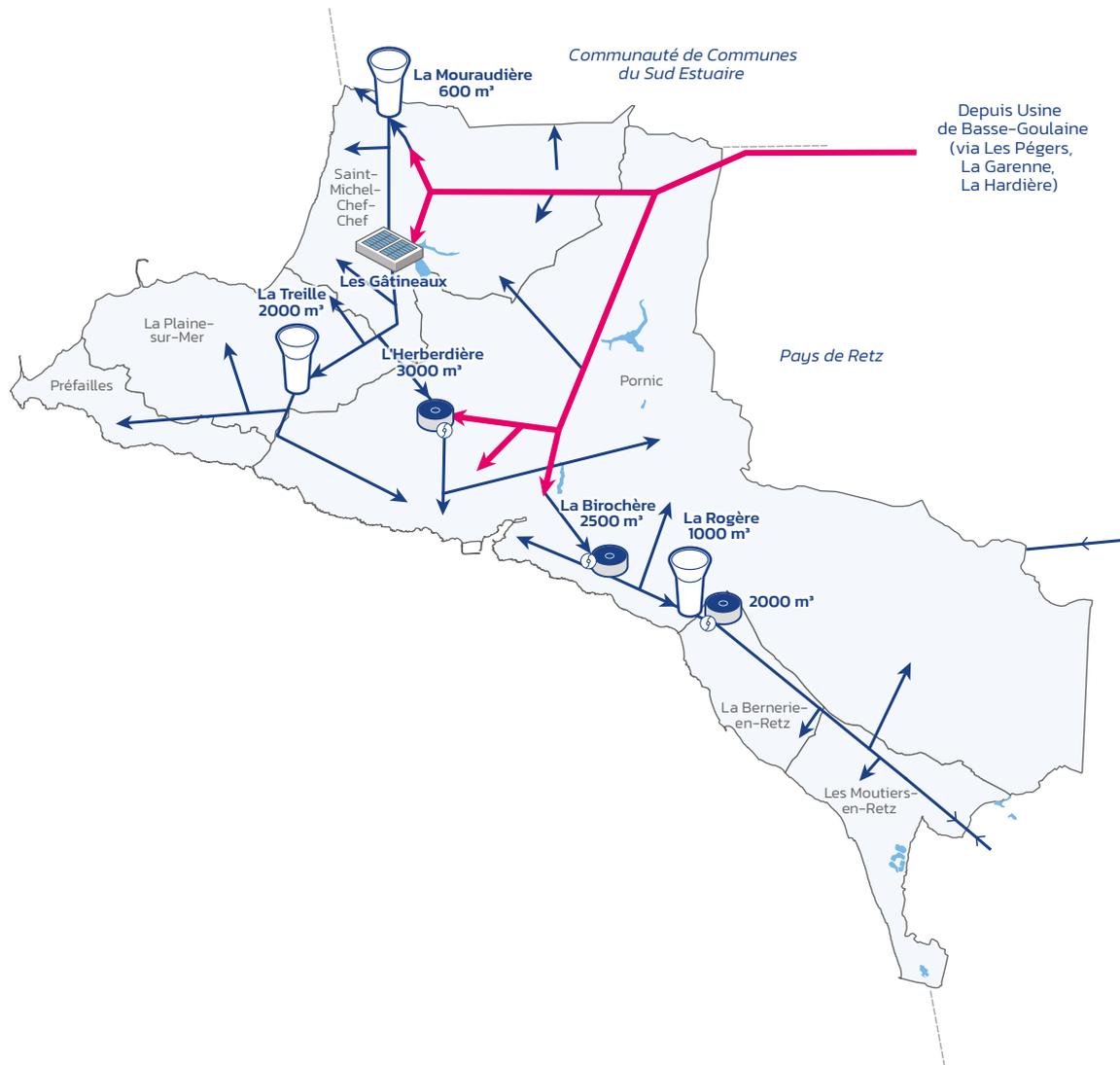
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau

(Région du) Val Saint-Martin



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

30 365

km de réseau hors feeder

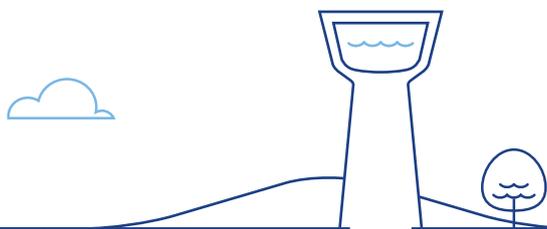
589

Nombre d'habitants

34 838

Château d'eau de la Mouraudière
Saint-Michel-Chef-Chef

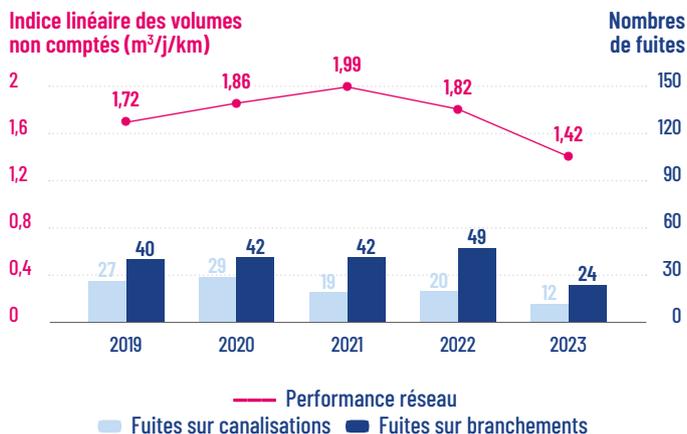




Nombre d'abonnés

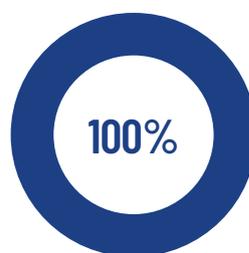
Communes	2022	2023
Pornic	12 958	12 945
La Plaine	4 446	4 470
Les Moutiers-en-Retz	1 713	1 727
La Bernerie-en-Retz	3 523	3 531
Préfailles	2 186	2 223
Saint-Michel-Chef-Chef	5 476	5 469
TOTAL	30 302	30 365

Performances du réseau



EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUIITS

- par production sur le territoire
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



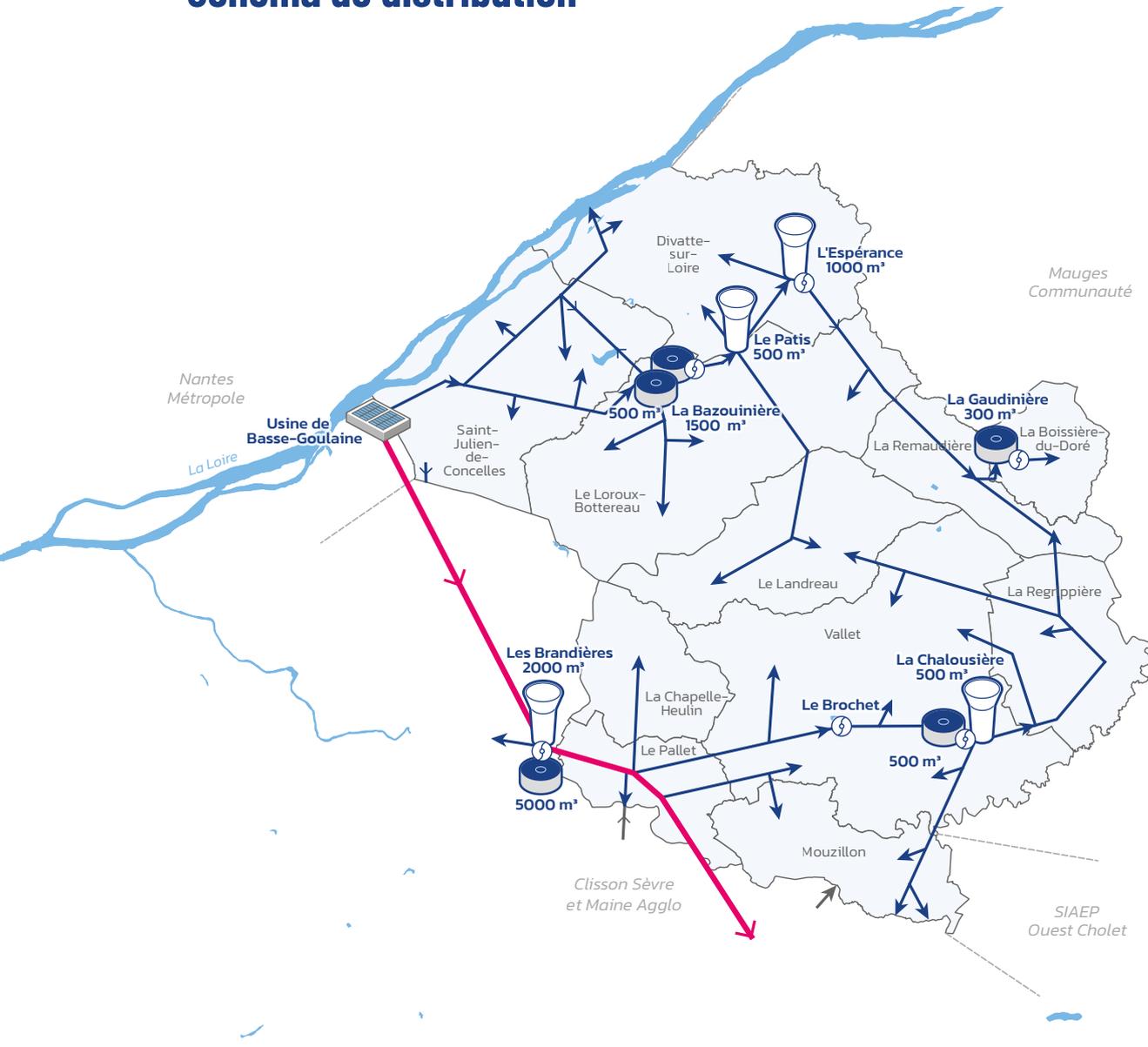
VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- d'autres territoires d'atlantique'eau

(Région du) Vignoble



Schéma de distribution



EN 2023

Nombre d'abonnés

21 423

Nombre d'habitants

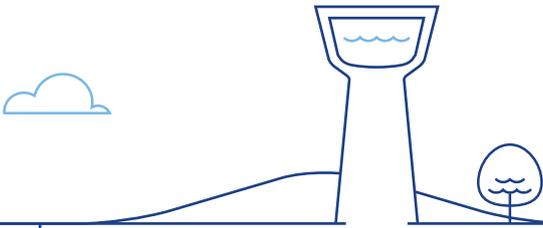
50 696

km de réseau hors feeder

757

Château d'eau de L'Espérance
Divatte sur Loire

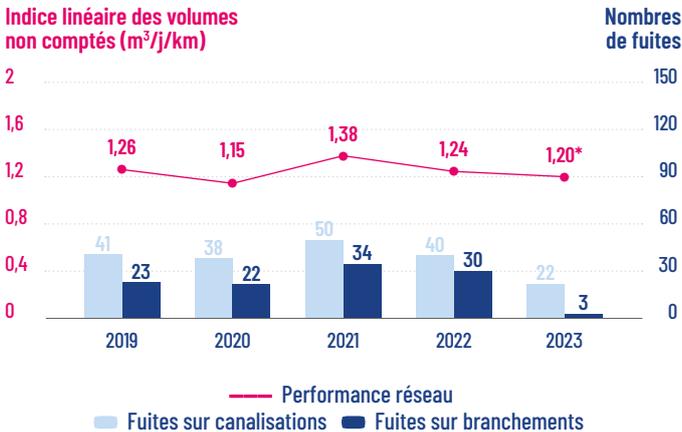




Nombre d'abonnés

Communes	2022	2023
Divatte-sur-Loire	3 314	3 247
La Boissière-du-Doré	420	425
La Chapelle-Heulin	1 373	1 391
La Regrippière	673	662
La Remaudière	516	509
Le Landreau	1 337	1 359
Le Loroux-Bottereau	3 678	3 658
Le Pallet	1 495	1 534
Mouzillon	1 190	1 196
Saint-Julien-de-Concelles	3 353	3 353
Vallet	4 056	4 074
Bout de conduite	18	15
TOTAL	21 423	21 423

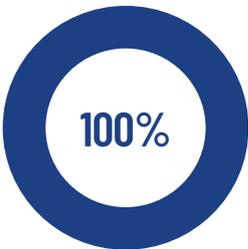
Performances du réseau



* Territoire du Vignoble à 11 communes.

EN 2023

sur les eaux distribuées et traitées :



de conformité
microbiologique



de conformité
physico-chimique

Bilan hydraulique du territoire



VOLUMES INTRODUITS

- par achat à un syndicat producteur adhérent
- par achat à des collectivités voisines
- par import depuis d'autres territoires d'atlantique'eau ou via le transport



VOLUMES À DESTINATION

- des consommateurs
- des collectivités voisines
- d'autres territoires d'atlantique'eau



Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

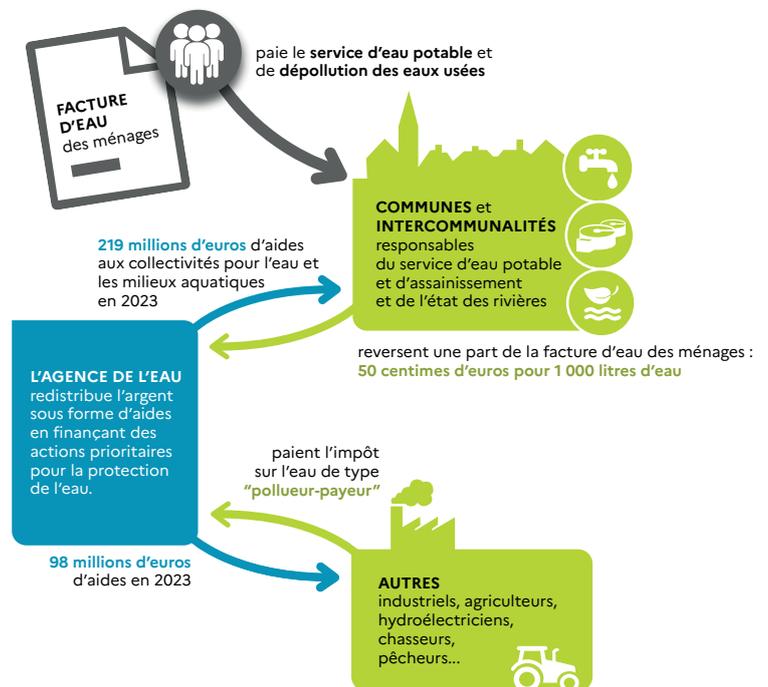
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne en 2022 est de **4,66 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/agence/04/2022



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2023 est la cinquième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



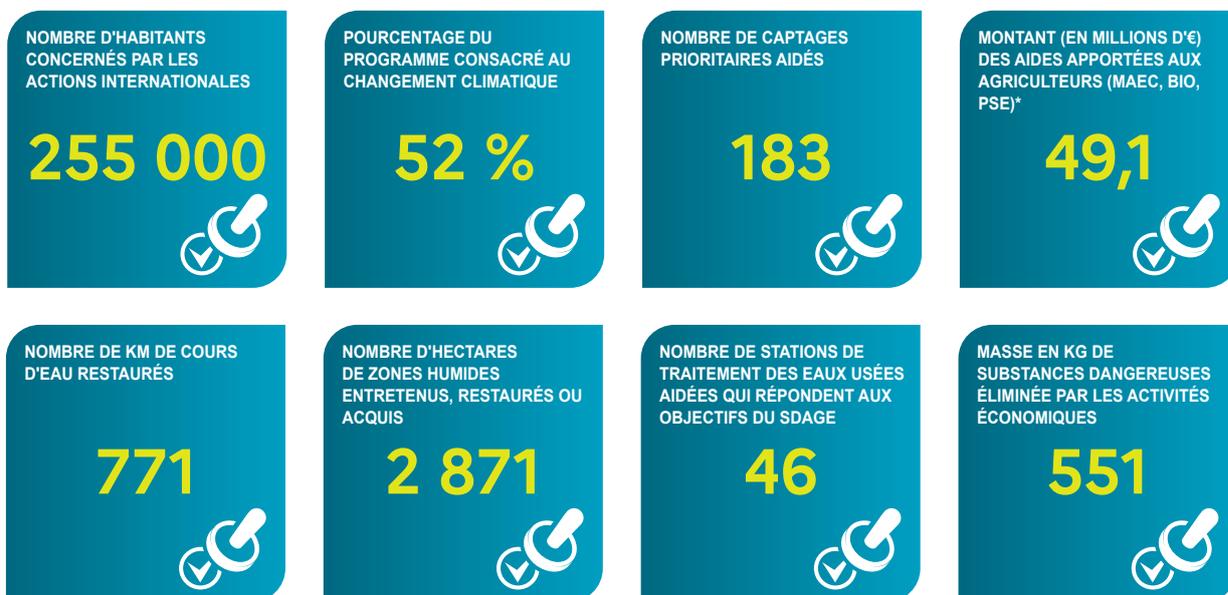
En 2023, plus de 227 millions d'euros d'aides, soit 52 % des aides* de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

*Basé sur les 436 millions d'aides versées en 2023, incluant les dotations de l'État dans le cadre du Fonds vert et de la lutte contre les fuites.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de **52 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est **consacré au changement climatique en 2023** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 670 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 382 millions d'euros d'aides. 595 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 54 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne met en oeuvre son **Plan de résilience eau 2023-2024**. En 2024, 3 appels à projets sont renouvelés et leur enveloppe portée à 120 millions d'euros.



Retrouvez le Plan de résilience : bit.ly/Plan-Resilience-Eau

ACCORDS DE RÉSILIENCE

Pour réagir face à la sécheresse en 2022, l'agence lance au printemps 2023 : les accords de résilience.

Un dispositif innovant pour un **accompagnement financier sur-mesure** aux collectivités qui s'engagent dans l'amélioration de leur gestion de l'eau potable.

En savoir plus sur les accords de résilience : bit.ly/Securiser-Eau-Potable

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18, rue de Sabot • 22440 PLOUFRAGAN
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OcéAN

NANTES (dépt. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18

Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

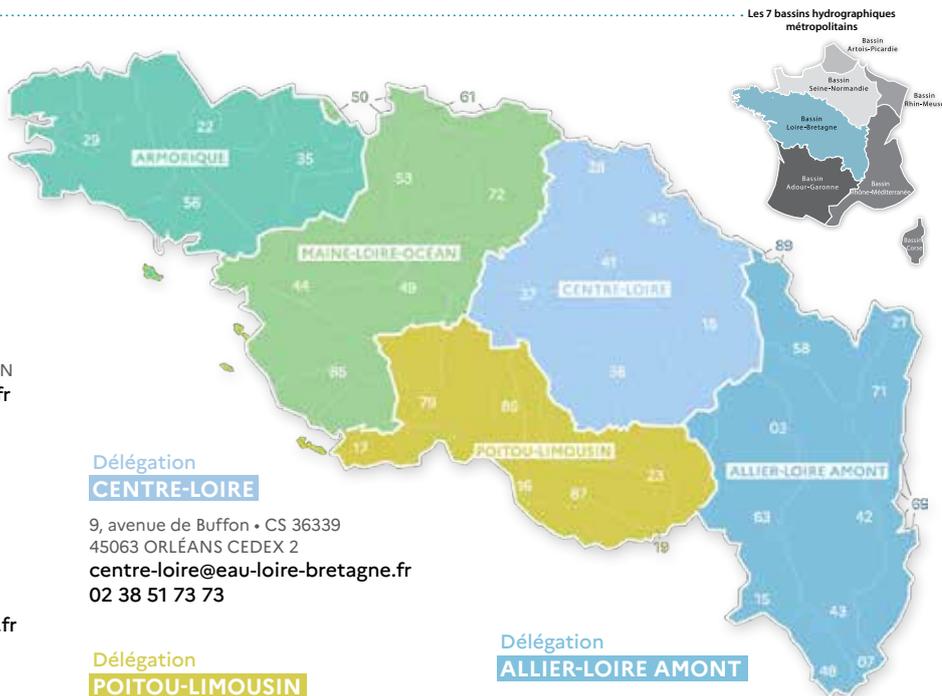
POITOU-LIMOUSIN

7, rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.

Rapport
d'activité





Au cours de l'année 2023, atlantic'eau a défini ses orientations stratégiques pour la période 2023-2026.

Orientations stratégiques d'atlantic'eau (2023-2026)

Trois axes majeurs ont été identifiés :

Axe stratégique n° 1 : **« Garantir la qualité de l'eau : un enjeu de santé publique »**

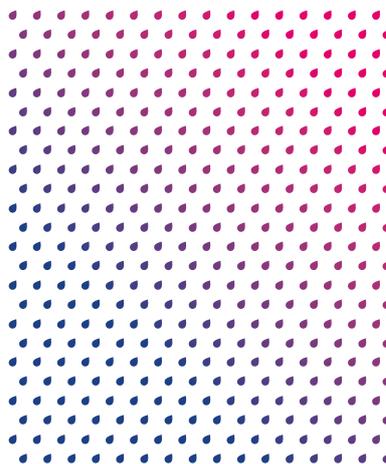
- Distribuer une eau répondant aux enjeux de santé publique au vu de l'état des connaissances :
 - respectant a minima les références et les limites de qualité réglementaires
 - ne dépassant pas la norme de 0,10 µg/l pour tout pesticide et ses métabolites qu'ils soient classés « pertinents » ou « non pertinents »
 - se rapprochant du niveau guide de 25 mg/l dans l'eau distribuée pour le paramètre nitrates
- Faire d'atlantic'eau un pôle de référence sur la qualité de l'eau
- Par une information transparente sur sa qualité, redonner confiance aux usagers dans l'eau distribuée

Axe stratégique n° 2 : **« Innover pour garantir la continuité de service et sa résilience »**

- Anticiper les évolutions tendanciennes du climat (sécheresse prolongée, crue...) et les événements extrêmes (pollution majeure en Loire...)
- Préserver la ressource en eau
- Garantir la sécurité sanitaire et protéger les installations contre les actes de malveillance
- Éviter les interruptions du service d'alimentation en eau potable par une gestion patrimoniale durable et adaptée

Axe stratégique n° 3 : **« Être acteur du développement durable des territoires »**

- Développer un service public de qualité à un prix maîtrisé et soutenable
- Anticiper les mutations des territoires
- Réduire l'empreinte écologique du service public de l'eau potable
- Être proche des territoires et des usagers



Les services d'atlantic'eau



Tout au long de l'année, les agents d'atlantic'eau mettent à profit leur expertise pour optimiser le service public d'eau potable.

Ressources humaines

L'organisation des services

Au 1^{er} janvier 2023, atlantic'eau comptait **33 agents** sur des postes permanents, dont **10 agents contractuels**, pour **31.8 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet et 1 agent sur emploi non permanent (accroissement temporaire d'activité).

Au 1^{er} janvier 2024, atlantic'eau compte **39 agents** sur des postes permanents, dont **11 agents contractuels**, pour **37.5 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet.

Formations

En 2023, les agents ont bénéficié globalement de 87 journées de formation.

Des départs, des arrivées

Stéphane FAIVRE a été recruté en qualité de directeur général des services en remplacement de Laurent CADERON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Florent GUILLEMOT, attaché, a rejoint le service administratif en tant que responsable du pôle marchés publics.

Marie-Alice DORLEANS a rejoint atlantic'eau en tant que technicienne SIG (poste nouvellement créé).

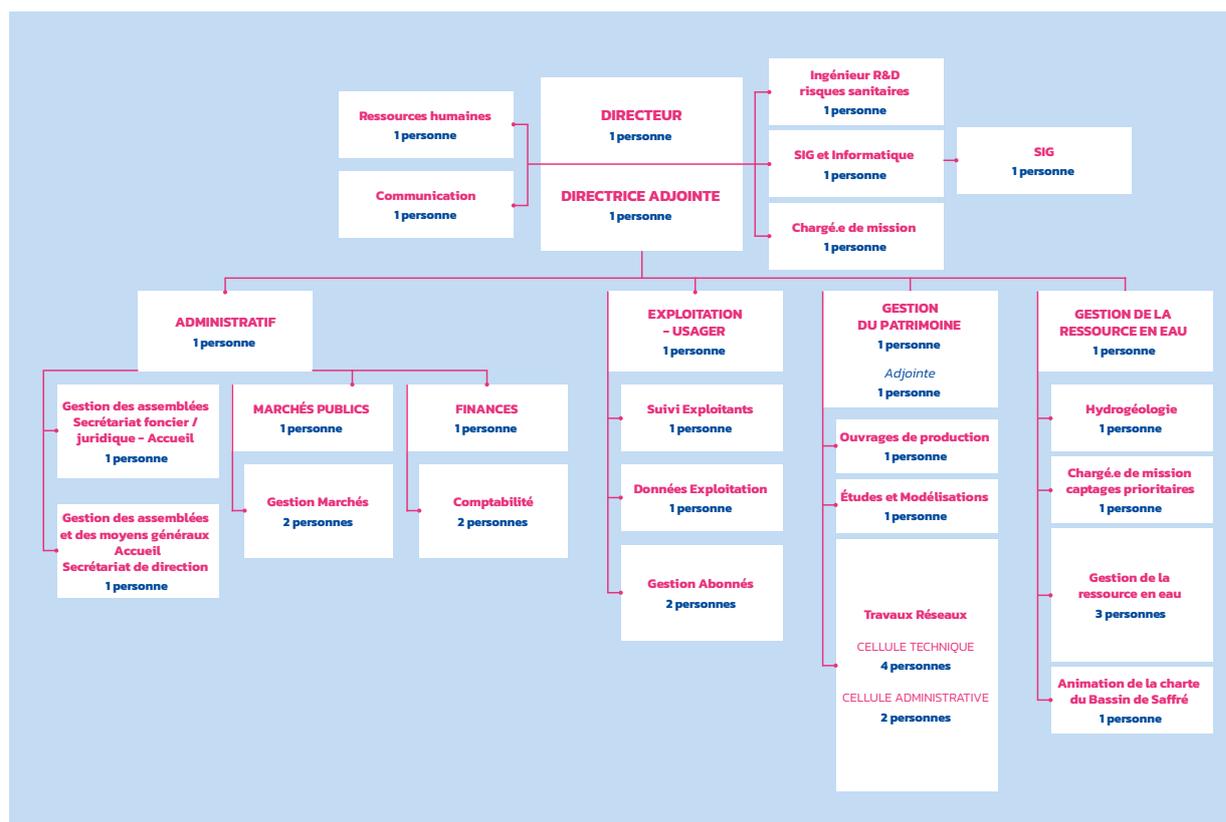
Rowayda SAID ABDHALLAH, adjointe administrative a rejoint le service Exploitation-Usager

Isabelle DUPONT a été recrutée au pôle finances en remplacement de Michèle MATRAT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Marine DROUET a réintégré la collectivité au sein du service gestion de la ressource en eau.

Nathalie HUOT, ingénieure, a rejoint le service patrimoine.

Organigramme des services en 2024





Un site Internet au service des usagers et des élus

Créé en 2019, le site Internet d'atlantic'eau est constitué d'une version publique, destinée aux usagers, et d'un extranet pour les élus.

La version publique répond à plusieurs objectifs :

- faciliter le parcours de l'abonné pour réaliser ses démarches en ligne auprès du délégataire,
- assurer une communication transparente des décisions prises par les élus,
- informer et sensibiliser les usagers sur l'eau potable (qualité de l'eau, prix de l'eau, écogestes...)

L'espace extranet est dédié à l'ensemble des élus d'atlantic'eau, membres du bureau, conseillers syndicaux et conseillers territoriaux. Véritable boîte à outils pour accompagner le travail des élus, l'extranet constitue un point d'accès unique pour tous les documents concernant la collectivité et la gestion de l'eau potable sur les différents territoires d'atlantic'eau.

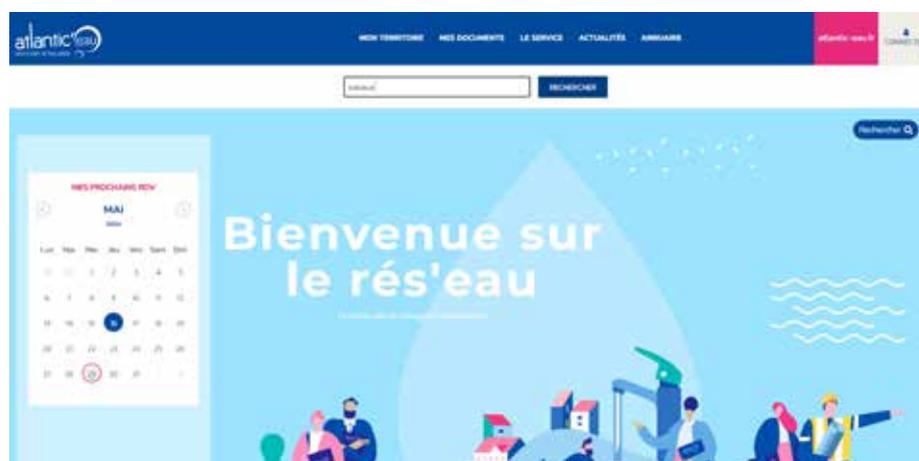
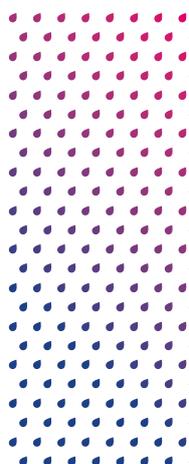
Améliorer l'accessibilité à l'information

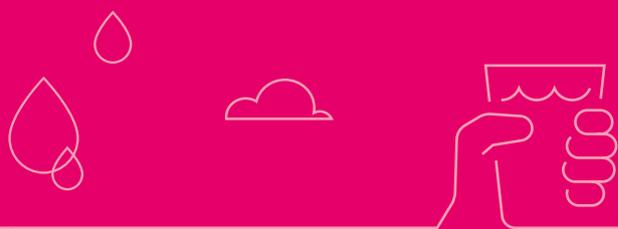
Après quelques années de mise en service, des évolutions devenaient nécessaires pour améliorer certaines fonctionnalités du site. Suite à une phase de consultation, atlantic'eau a confié cette prestation à l'entreprise ASTRAGA, pour un montant de 20 610 € HT. La mise en production de la nouvelle version du site a été effectuée en septembre 2023.

Sur le site Internet comme sur l'extranet, diverses évolutions ont été apportées afin d'améliorer l'accès à l'information et garantir la transparence de la communication.

En page d'accueil, le carrousel de photos offre une meilleure mise en valeur des actualités d'atlantic'eau. L'accès aux démarches en ligne des abonnés reste une priorité avec des accès directs repensés et un système de cartographie proposé pour mieux situer les accueils physiques des abonnés. Un espace documentaire a été créé pour retrouver l'ensemble des supports d'information et de sensibilisation produits par atlantic'eau : lettres d'infos, rapports d'activités, vidéos... Un sous-menu est désormais dédié aux documents administratifs réglementaires (délibérations, documents budgétaires...).

Sur l'extranet, des systèmes de classements permettent de favoriser l'accès aux dossiers de réunion pour les élus. Un moteur de recherche a été mis en place pour retrouver plus facilement des contenus. Le module de notification pour informer les élus de l'ajout d'un nouveau document sur leur espace extranet est désormais opérationnel.





Gestion de la ressource en eau

La commission ressource en eau est composée de 16 délégués d'atlantic'eau et est animée par le service Gestion de la Ressource en Eau pour informer ou débattre sur différents sujets concernant la ressource en eau.

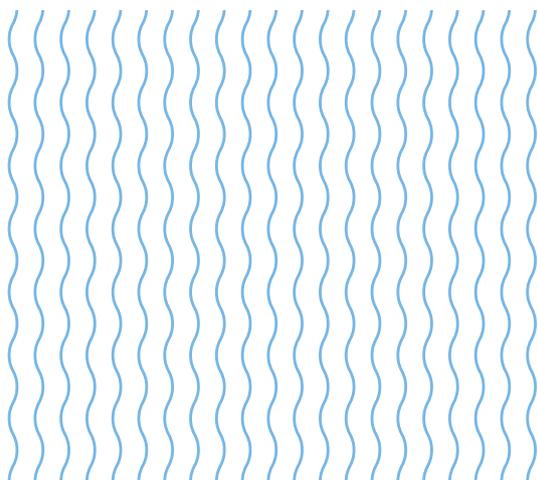
Lors des 2 réunions de 2023, les thématiques suivantes ont été abordées : le maintien de la filière de l'élevage, la gestion foncière, la méthanisation, l'agrivoltaïsme et les retenues d'eau de substitution.

Exploitation-usager

Au cours de l'année 2023, les délégataires et les services d'atlantic'eau ont eu l'occasion de se confronter à quelques événements de crise ayant pu conduire parfois à la distribution de bouteilles d'eau.

Le service a aussi travaillé sur la définition d'un événement eau potable, le cadre réglementaire et la responsabilité de chaque acteur selon la situation.

Les élus d'atlantic'eau ont été sensibilisés à la gestion des événements eau potable lors des commissions territoriales d'automne 2023.



Patrimoine

Lorsqu'un particulier veut réaliser des travaux d'urbanisme, il en fait la demande à sa collectivité pour autorisation. Ces travaux peuvent également concerner le réseau d'alimentation en eau potable. La collectivité transmet alors la demande de travaux à atlantic'eau pour établissement d'une convention de financement en accord avec les règles de financement du syndicat. Dès lors que la convention est signée entre les parties, atlantic'eau commande les études et les travaux en vue de la réalisation du projet.

Ainsi en 2023, le service Patrimoine a réceptionné les dossiers suivants :

Nombre de dossiers reçus

Nature de marchés	2022	2023
Autorisation d'Urbanisme	67	55
Bâtiments prof.	4	4
Déplacement compteur	2	3
Division de parcelle	4	1
Habitat antérieur à 2001	30	30
Habitat postérieur à 2001	1	3
Lotissement communal	3	5
Lotissement privé	65	51
Modification réseau privé	3	2
Modification réseau public	14	9
Participation pour voirie et réseaux	2	4
ZAC en régie/mandat	0	1
ZI communautaire	2	1
Totaux	197	169



Administratif

Pôle « Marchés publics »

Nombre de marchés notifiés en 2023

Nature de marchés	2022	2023
Services	51	31
Fournitures	-	-
Travaux	18	26
TOTAL	69	57

Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2023

Nature des actes	2022	2023
Avenants	22	63
Actes de sous-traitance	76	126
Certificats Cession de créances	3	0
Garanties	31	22
Décomptes généraux	54	58
TOTAL	186	269

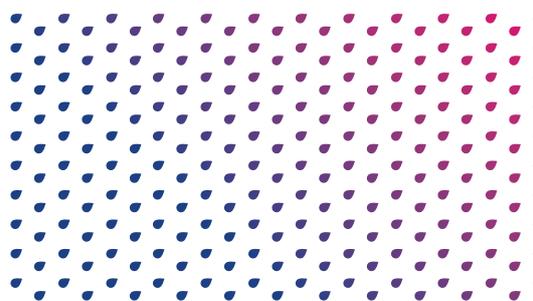
Pôle « Finances »

Au cours de l'année, le service a élaboré et soumis à l'assemblée :

- Le budget primitif 2023 : 31/03/2023
- Le compte administratif 2022 : 31/03/2023
- Les décisions modificatives 2023 : 05/07/2023 et 24/11/2023

Nombre de pièces comptables émises en 2023

	2021	2022	2023
Nombre de mandats émis	2 326	2 174	2 657
Nombre de titres de recettes émis	4 598	4 140	4 708





Informatique

En 2023, a été réalisé le schéma directeur informatique. Ce dernier fixe les objectifs en vue de fiabiliser et adapter la gestion du système d'information d'atlantic'eau aux usages des utilisateurs et aux évolutions informatiques (sécurité, logiciels, matériel...).

Le travail d'amélioration de la qualité des données SIG et de la valorisation des données en interne s'est également poursuivi (gestion des plans de récolement via la plateforme govalid, accès facilité aux prélèvements de voirie amiante/HAP...).

Enfin, les projets géomatiques « L.A Géo-Data » en lien avec TE44 se sont notamment traduits par le lancement en 2023 de la mise à jour du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) Image réalisé en 2020. Les vols d'actualisation de l'image sont programmés au printemps 2024 pour une livraison de ce nouveau PCRS prévue fin 2024.



Journée du personnel à Châteaubriant, le 4 juillet 2023

Compte administratif 2023



SECTION D'EXPLOITATION

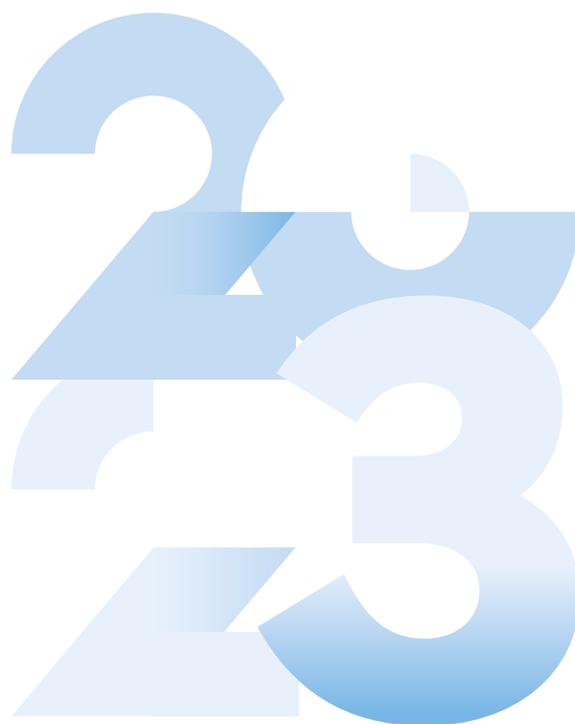
	Budget 2023 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2023
DÉPENSES		
011 Charges à caractère général	37 497 900,00 €	36 979 225,22 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 543 000,00 €	2 364 406,15 €
65 Autres charges de gestion courante	403 150,00 €	360 483,52 €
66 Charges financières	1 112 000,00 €	1 088 987,27 €
67 Charges exceptionnelles	367 000,00 €	351 565,69 €
68 Dotations, amortissements, provisions	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	41 923 050,00 €	41 144 667,85 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 482 810,00 €	11 527 794,22 €
023 Virement à la section d'investissement	11 083 000,00 €	11 082 886,96 €
Total des dépenses d'ordre	23 565 810,00 €	22 610 681,18 €
TOTAL DES DÉPENSES	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €
RECETTES		
013 Atténuations de charges	20 000,00 €	59 825,26 €
70 Ventes de produits	59 324 000,00 €	56 556 448,35 €
74 Subventions d'exploitation	51 960,00 €	49 490,50 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	4,99 €
76 Produits financiers	39 000,00 €	59 615,28 €
77 Produits exceptionnels	1 456 000,00 €	2 441 297,66 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations	6 900,00 €	6 900,00 €
Total des recettes réelles	60 897 860,00 €	59 173 582,04 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €
Total des recettes d'ordre	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €
TOTAL DES RECETTES	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	65 488 860,00 €	63 755 349,03 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2023 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2023	Restes à réaliser au 31/12/2023
DÉPENSES			
16 Emprunts et dettes assimilés	3 276 265,00 €	3 442 555,48 €	0,00 €
20 Immobilisations incorporelles	517 500,00 €	81 169,80 €	350 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	123 917,00 €	76 495,55 €	25 292,60 €
23 Immobilisations en cours	39 423 500,00 €	37 317 412,41 €	2 106 087,68 €
27 Autres immobilisations financières	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	43 343 182,00 €	40 917 633,24 €	2 481 380,28 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 591 000,00 €	4 581 766,99 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales	4 368 950,00 €	4 133 918,05 €	235 031,95 €
Total des dépenses d'ordre	8 959 950,00 €	8 715 685,04 €	235 031,95 €
TOTAL DES DÉPENSES	52 303 132,00 €	49 633 318,28 €	2 716 412,23 €
RECETTES			
10 Dotations, fonds divers et réserves	12 409 292,07 €	12 400 935,85 €	0,00 €
13 Subventions d'investissement	995 699,00 €	2 037 071,40 €	315 257,50 €
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €	1 516,55 €	0,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	169 393,73 €	0,00 €
27 Créances sur collectivités	182 000,00 €	274 183,43 €	0,00 €
Total des recettes réelles	13 586 991,07 €	14 883 100,96 €	315 257,50 €
021 Transfert de la section d'exploitation	12 482 810,00 €	11 527 794,22 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 083 000,00 €	11 082 886,96 €	0,00 €
041 Opérations patrimoniales	4 368 950,00 €	4 133 918,05 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre	27 934 760,00 €	26 744 599,23 €	0,00 €
001 Excédent N-1 reporté	35 512 679,46 €	35 512 679,46 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	77 034 430,53 €	77 140 379,65 €	315 257,50 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	24 731 298,53 €	27 507 061,37 €	





7 Chemin du Pressoir Chênaie,
CS 50513
44105 Nantes CEDEX 4
www.atlantic-eau.fr



@atlantic'eau